

CLASSIFICATION SECRET

CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY 25X REPORT

INFORMATION REPORT

CD NO. 25X1

COUNTRY USSR

DATE DISTR. 8 June 1951

SUBJECT Mobilization Principles of the Soviet Army

NO. OF PAGES 1

25X1

PLACE
ACQUIREDNO. OF ENCLS. 1 @
(LISTED BELOW)DATE OF
INFO.

25X1

SUPPLEMENT TO
REPORT NO.

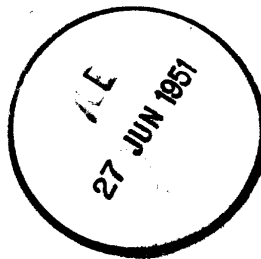
THIS DOCUMENT CONTAINS INFORMATION AFFECTING THE NATIONAL DEFENSE
OF THE UNITED STATES WITHIN THE MEANING OF THE ESPIONAGE ACT OF
U. S. C., 57 AND 58, AS AMENDED. ITS TRANSMISSION OR ITS REVELATION
OF ITS CONTENTS IN ANY MANNER TO AN UNAUTHORIZED PERSON IS PRO-
HIBITED BY LAW. REPRODUCTION OF THIS FORM IS PROHIBITED.

THIS IS UNEVALUATED INFORMATION

25X1

The attached report on mobilization principles of the Soviet Army is being
sent to you for your retention, in the belief that it may be of interest.

Attachment: Report on mobilization principles of the Soviet Army.



25X1

CLASSIFICATION SECRET

STATE	NAVY	NSRB	DISTRIBUTION									
ARMY	AR	FBI										

25X1

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'ARMEE SOVIETIQUE -
=====

25X1

PRINCIPES DU TRAVAIL DE MOBILISATION DANS
L'ARMEE SOVIETIQUE

- I -

- GENERALITES ET TERMINOLOGIE -

L'expérience des dernières guerres montre que maintenant, la guerre ne se déclare pas, mais qu'elle commence tout simplement et que la mobilisation effective de l'armée s'accomplit longtemps avant le début de la guerre. Néanmoins la guerre ne peut pas "tomber soudainement du ciel". C'est pourquoi, dans la terminologie militaire, les trois notions suivantes se sont solidement établies :

La période d'avant-guerre.
La période de pré-mobilisation.
La période de mobilisation.

Période d'avant-guerre -

C'est, en pratique, tout le temps qui sépare une guerre de l'autre. Dès qu'une guerre se termine, la préparation d'une nouvelle guerre commence. Cette règle est particulièrement caractéristique, pour les pays de régime totalitaire.

La période d'avant-guerre, pour la dernière guerre, a commencé en EUROPE, au plus tard en 1937. Elle a été caractérisée par la course aux armements, l'augmentation des armées permanentes, le passage de l'industrie aux fabrications de guerre, la transformation hâtive de l'armement de l'armée, la préparation idéologique ouverte du pays et de l'armée, la quantité innombrable des accords "de non agression" et autres, conclus.

.../.

25X1

Période de pré-mobilisation -

Elle est caractérisée par le fait que la date du début de la guerre est déjà décidée d'avance. On procède à une mobilisation partielle, sous la forme de convocation d'hommes et de moyens matériels, soi-disant pour l'exécution de grandes manœuvres. On forme de nouvelles unités ; on met sur pied de guerre, les formations militaires permanentes. Dans les troupes, on exécute de fréquentes "alertes de mobilisation", on renforce la zone frontalière ; dans cette zone, les travaux du génie, sont menés à un rythme accéléré, etc...

La période de prémobilisation en U.R.S.S., a commencé à peu près vers novembre-décembre 1940, lorsque de nombreux corps de troupe furent transférés des okrougs militaires de l'intérieur vers l'ouest ; tous les corps de troupe des okrougs militaires frontaliers furent portés aux effectifs militaires du temps de guerre ; les unités des okrougs militaires de l'intérieur, convoquèrent pour une période "d'instruction", le personnel qui leur était affecté. Les Okrougs militaires frontaliers commencèrent à être appelés : okrougs militaires "spéciaux". Leur "spécialité" consistait en ce que des États-Majors d'armée y furent formés. Le réarmement des forces militaires aériennes fut mené hâtivement ; de nouvelles unités de chars furent formées et finalement toutes les formations des okrougs militaires de l'Oural, de la Volga, et de la SIBIRIE Occidentale, furent déplacées vers l'Ouest, deux semaines avant le début de la guerre, soi-disant "pour l'exécution de manœuvres combinées avec des unités de chars et d'aviation".

De ce qui vient d'être dit, on peut tirer la conclusion, que, dans les conditions actuelles, la période de mobilisation n'a qu'un caractère de simple forme, du fait que la mise sur pied de guerre réelle, se fait déjà dans la période de pré-mobilisation.

Tout le travail de mobilisation dans les troupes de l'armée soviétique, repose sur les prescriptions de l'instruction spéciale. "Sur la mobilisation de l'armée". Cette instruction donne une série de définitions et de notions concernant la mobilisation militaire. Nous en indiquerons simplement quelques-unes, telles que, par exemple :

- Les ressources de mobilisation
- La réserve de mobilisation
- Les besoins de mobilisation
- La satisfaction des besoins de mobilisation ("Mobilizatsionnaya Obespechennost")
- La capacité, ou durée de mobilisation ("Mobilizatsionnaya Gotovnost").
- La mobilisation
- La mobilisation partielle
- La mise sur pied de guerre.
- La constitution d'unités de formation.

.../.

Ressources de mobilisation (ou "possibilités de mobilisation"). -

Cette expression comprend les réserves de mobilisation existantes et, en outre, ce qui est supposé devoir arriver pendant la guerre.

Réserve de mobilisation -

A la différence des "ressources de mobilisation", cette expression présume l'existence de ressources déjà accumulées, l'existence d'un contingent instruit militairement, l'existence de moyens de transports, d'armements, d'équipements, de moyens techniques, d'approvisionnements, d'habillement, de matériel de combat et spéciaux, etc....

A l'échelle de l'Etat et du Haut-Commandement, tous ces genres de réserves s'appellent :

- a) - Réserve de mobilisation.
- b) - Réserve d'Etat, ou réserve du Comité de Défense Nationale.

La première est destinée à la mise sur pied de guerre de l'armée et au déroulement de la 1ère phase de la guerre. Cette réserve est déjà remise à l'armée.

La deuxième (réserves du comité de Défense Nationale) est destinée à l'alimentation ultérieure de la guerre. Elle n'est pas donnée à l'armée et se trouve entre les mains de l'Etat.

Appliquée à un corps de troupe ou à une grande unité pris isolément, la "Réserve de mobilisation" devient "Approvisionnement de réserve" (N.Z.) (1). Les N.Z. comprennent tout le matériel et les moyens techniques qui se trouvent dans les magasins du corps et qui sont destinés à sa mise sur pied de guerre. Le matériel des N.Z. ne peut dans aucun cas, être employé pour les besoins courants. Pour prendre le matériel des N.Z., il est indispensable d'avoir, conformément à l'ordre, une autorisation spéciale du Ministre des Forces Armées de l'U.R.S.S. Même le Commandant des troupes de l'Okroug militaire, n'a pas le droit d'autoriser l'emploi des approvisionnements de réserve.

.../.

(1) - En russe "NEPRIKOENOVENNY ZAPAS" = réserve intangible.

Besoins de mobilisation -

On entend par là, la différence entre l'existence théorique prévue par les états du temps de guerre et l'existence réelle, compte tenu des sorties et des rentrées en période de passage sur le pied de guerre.

La satisfaction des besoins de mobilisation, est la différence entre ce qui est prévu par les états du temps de guerre (compte tenu des sorties et des rentrées) et ce qui se trouvera dans l'unité à la fin de sa mise sur pied de guerre. Par exemple, la 18ème division passe sur le pied de guerre à NOVOSIBIRSK et est destinée, après cette opération, à être envoyée dans la région de GRODNO. Mais les automobiles qui lui sont destinées seront reçues par la division non pas à NOVOSIBIRSK, mais à GRODNO ; elle touchera les postes radio à MOSCOU, lors de son transport vers GRODNO ; 150 officiers (pour assurer l'encadrement complet), rejoindront aussi à GRODNO. Ainsi, au moment de la mise sur pied de guerre de la division à NOVOSIBIRSK, la satisfaction de ses besoins de mobilisation sera : de 100 % pour les hommes et les sous-officiers, de 90 % pour le personnel officiers, de 60 % pour les postes radio, de 50 % pour le transport automobile, etc...

La satisfaction complète des besoins de mobilisation, est assurée pour une unité militaire, lorsque celle-ci a tout ce qui est prévu par les états du temps de guerre.

La capacité, ou durée de mobilisation, est le délai fixé par le plan de mobilisation, pendant lequel une unité militaire doit terminer sa mise sur pied de guerre et être prête à exécuter une mission de combat ou à être transportée dans la zone de concentration. Appliquée aux institutions et aux entreprises de l'économie nationale, c'est le délai pendant lequel une entreprise ou une institution donnée doit accomplir la conversion de l'organisation technique de sa production et passer aux fabrications du temps de guerre.

Selon l'"Instruction sur le travail de mobilisation", pour désigner la durée de mobilisation, on a adopté une notation chiffrée comme, par exemple : MI-6.00 ou M2 - 12.00, M4 - 24.00.

"MI - 6.00", signifie que la formation militaire doit terminer sa mise sur pied de guerre en 6 heures, à partir du début de la proclamation de l'heure de mobilisation ; dans le second cas, dans 36 heures ; dans le troisième cas, dans 96 heures. Supposons que l'heure du début de la mobilisation, ait été fixée le 22 juin à 6 heures du matin ; M2 - 12.00 signifiera que le 23 juin à 18 heures le corps aura dû terminer sa mise sur pied de guerre.

.../.

Ap

La mobilisation est :

- a) - Le passage de l'armée et de toute la vie économique nationale du pied de paix au pied de guerre.
- b) - La proclamation du début de la guerre et l'annonce du rappel à l'armée des hommes et des moyens techniques.
- c) - L'ordre à tous les organes militaires, de l'État et autres de mettre en vigueur les plans de mobilisation établis en temps de paix.

La mobilisation est proclamée officiellement par des communications gouvernementales, transmises par les organes des P.T.T. et les postes radio. Les commissariats militaires font placarder des affiches-proclamations préparées en temps opportun auparavant.

La "mobilisation partielle", à la différence de la mobilisation "générale", s'effectue non pas par la voie d'une communication gouvernementale officielle, mais par la prise de dispositions de mobilisation particulières et partielles concernant certains exécutants particuliers ou certaines régions particulières du pays, certains okrougs militaires particuliers.

La campagne des troupes soviétiques en POLOGNE, en septembre 1939 et la guerre soviéto-finlandaise de 1939-49, peuvent servir d'exemples de mobilisation partielle. Dans le premier cas, les okrougs militaires spéciaux de RUSSIE-BLANCHE et de KIEV furent mis sur pied de guerre et dans le second cas, l'okroug militaire de LENINGRAD.

Dans la guerre soviéto-finlandaise, les okrougs militaires de la VOLGA, de SIBERIE Occidentale, de MOSCOU et de l'OURAL furent touchés par la mobilisation partielle.

La "mise sur pied de guerre", est le passage des corps de troupes et grandes unités des effectifs du temps de paix à ceux du temps de guerre. Lorsqu'on parle d'une formation militaire donnée, prise séparément, par exemple d'une division, on ne dit pas "mobilisation" de la division, mais, "mise sur pied de guerre de la division".

.../.

A

00413R00400020004-2

Appliquée aux organes de l'économie nationale, l'expression désigne le délai à la fin duquel ces organes, ayant accompli la conversion de l'organisation de leur production, doivent commencer les fabrications de guerre.

- II -

- STRUCTURE DES OKROUGS DE MOBILISATION -

L'organe de mobilisation suprême de l'U.R.S.S. pour l'ensemble de l'Etat, est le Comité de la Défense de l'Etat (Comité de la Défense Nationale), constituant un bureau restreint dans le Politburo du Comité Central du V.K.P. (b).

L'objet de son activité est de coordonner les efforts des organes supérieurs militaires, économiques, administratifs, politiques et autres de l'Etat, en vue de la préparation des conditions assurant le succès de la conduite de la guerre.

En temps de guerre, son rôle est de coordonner les actions de ces mêmes organes de l'Etat, pour l'alimentation "ininterrompue" de la guerre, grâce à quoi, l'Etat et son armée seront capables de gagner la guerre. La préparation idéologique de la guerre en temps de paix et le maintien de la force morale et politique du pays et de l'armée en temps de guerre, sont également de son ressort. Dans la pratique, ces trois tâches ne constituent qu'une mission unique et indissoluble.

L'organe suprême de travail pour la mobilisation, est l'Etat-Major Général. La partie pratique du travail de mobilisation, est accomplie par la Direction Principale de la Mobilisation de l'Etat-Général des Forces Armées de l'U.R.S.S. (Il est intéressant de remarquer qu'en temps de guerre, la Direction de la mobilisation fut détachée de l'E.M. Général et que, amalgamée à la "Direction de la préparation au combat de l'armée", elle prit le nom de "Direction de la formation et du recrutement").

Les tâches fondamentales du travail de la Direction Principale de la mobilisation de l'E.M. Général, sont :

a) - Le recensement et l'accumulation des ressources de mobilisation de tous genres.

.../ .

b) - La recherche et l'augmentation des ressources de mobilisation, afin qu'elles ne se tarissent pas pendant la guerre.

Par un large emploi, pendant la guerre, du travail des enfants et des femmes, ainsi que par la mobilisation de femmes dans l'armée, on a "trouvé" en U.R.S.S. des ressources de mobilisation complémentaires. La découverte de nouveaux terrains pétrolifères augmente les ressources de mobilisation, etc...

c) - L'utilisation la plus opportune des réserves et des ressources de mobilisation en rapport avec le plan d'opérations de la guerre.

d) - La direction et la coordination des mesures de mobilisation de toutes les autres directions principales de l'armée, des okrougs militaires et des Ministères de l'Economie Nationale.

Un des suppléants du chef de l'Etat-Major Général, dirige le travail de mobilisation à l'E.M. Général.

Le troisième échelon des organes de mobilisation, est constitué par les sections de mobilisation (ou directions), des Etats-Majors des okrougs militaires.

La section de mobilisation de l'E.M. d'un okroug militaire, est une cellule de mobilisation extrêmement importante. Sa particularité consiste en ce que, pour la première fois, elle réunit et, pratiquement, coordonne les questions de mobilisation des domaines militaire et de l'économie nationale.

A cette section arrivent :

a) - Toutes les instructions de l'E.M. GÉNÉRAL, concernant la mobilisation des formations militaires de l'okroug et la mobilisation des établissements de l'économie nationale.

b) - Les instructions de l'E.M. Général, concernant la destination, pour les opérations, des troupes de l'okroug.

c) - Les documents de mobilisation de toutes les autres sections et directions de l'okroug.

d) - Les documents de mobilisation de toutes les organisations économiques, administratives et autres, situées sur le territoire de l'okroug militaire.

.../.

A

e) - Tous les recensements de mobilisation et de statistique provenant des commissariats militaires.

f) - Les documents de mobilisation des corps de troupe et grandes unités de l'okroug.

La présence de tous ces documents de mobilisation à la section de mobilisation de l'E.M. de l'okroug militaire, font de cette section un organe capable, de façon autonome et complètement de mettre en vigueur tout l'ensemble des mesures de mobilisation pour la mise sur pied de guerre des autres troupes (permanentes) présentes dans l'okroug, pour la création de nouvelles unités de formation dans la période de mobilisation et pour la mise sur pied de guerre des centres de l'économie nationale.

Alors que la direction de mobilisation de l'E.M. Général coordonne les efforts de mobilisation des institutions supérieures de l'Etat et de l'armée et ne peut pas diriger directement le travail de mobilisation militaire et économique, la section de mobilisation de l'E.M. d'okroug militaire, réunit précisément en lui, non seulement la partie documentaire du travail de mobilisation, mais aussi sa partie pratique.

Le directeur du travail de mobilisation à l'E.M. de l'okroug est un suppléant spécial du chef d'E.M. pour le travail de mobilisation.

Le 4ème échelon des organes de mobilisation, est formé des institutions à la fois militaires et civiles : les "commissariats militaires".

En U.R.S.S., comme on le sait, la division administrative adoptée, est: le rayon (arrondissement), la région (ou territoire) et la République. Correspondant à cette division, il existe des commissariats militaires de rayon, de région (ou territoire) et de République. Certaines villes importantes ont une division administrative urbaine en rayons ; conformément à cette division, il y a dans les grandes villes des commissariats militaires de rayons urbains.

Les commissariats militaires sont considérés comme des "Sections militaires" des organes locaux du pouvoir gouvernemental correspondant. Ainsi, un quelconque "commissariat militaire du rayon d'IVANOV" est la section militaire du "Conseil des députés des travailleurs du rayon d'IVANOV"; le commissariat militaire de région, est la section militaire du conseil régional des députés des travailleurs, etc...

.../.

Les commissariats militaires sont appelés "Institutions militaires-civiles", parce qu'en eux, organes de mobilisation primaires, se trouvent réunies les questions du travail de mobilisation militaire et économique.

Quoique les commissariats militaires soient considérés comme les sections militaires des organes gouvernementaux correspondants, ils ne sont subordonnés à ces organes que pour les questions politiques générales, mais nullement pour les questions militaires et de mobilisation. Le commissariat militaire est une institution militaire et son personnel est constitué de soldats, sous-officiers et officiers, militaires d'active nommés, relevés et mutés dans les formes prévues pour l'armée. Les commissariats militaires ont une double subordination. En premier lieu, ils sont tous subordonnés directement et immédiatement à l'E.M. de l'okroug militaire, et en second lieu, chaque commissariat militaire inférieur est subordonné au commissariat militaire placé au-dessus de lui.

Comme il a été indiqué plus haut, les commissariats militaires sont des institutions militaires et civiles primaires, dans lesquelles, selon les directives directes de la section de mobilisation de l'E.M. de l'okroug, sont résolus les problèmes de passage sur pied de guerre, des formations militaires de l'okroug et ceux de mise sur le pied de guerre des entreprises de l'économie nationale. Ils effectuent l'appel des hommes à l'armée ; ils dirigent la fourniture à l'armée, des chevaux, des moyens de transport et autres moyens matériels ; ils dirigent la préparation militaire et l'instruction précédant l'appel sous les drapeaux, l'instruction des réserves, etc... ainsi qu'il sera dit plus loin.

Les cellules de mobilisation de base, sont les "sections spéciales" ("ou "secteurs spéciaux"), les "sections militaires" et les "bureaux militaires" ("stoly" = tables).

Au conseil de village se trouve le "bureau militaire" ("Stol") ; dans les institutions, établissements et entreprises, se trouvent les "secteurs spéciaux" ou "sections spéciales" ; dans les institutions centrales et les Ministères, se trouvent les "sections militaires".

Le nombre des travailleurs de la "section spéciale", ou du "secteur spécial", n'est pas fixe. Il dépend de la grandeur et de l'importance de l'entreprise ou de l'établissement. Dans une entreprise, il peut être de 5 ou 6 hommes, dans une autre, de 25 à 30 hommes et dans une quelconque section de la santé publique de rayon, d'un seul homme.

.../.

Les sections spéciales sont les filiales officielles des organes locaux du Ministère de la Sécurité d'Etat (M.G.B.). Par exemple, la section spéciale de l'usine de KIROV, à LENINGRAD, est la filiale de la direction du M.G.B. de la région de LENINGRAD ; les travailleurs de la section spéciale ne sont pas des agents du M.G.B., mais des fonctionnaires titulaires de ce Ministère.

Les sections spéciales remplissent les fonctions générales suivantes :

Dans les attributions du M.G.B. : direction du réseau d'agents du M.G.B. dans l'institution ou l'entreprise intéressée. Pour ces attributions, le chef de la section spéciale est directement et immédiatement subordonné au chef de la section ou de la direction locale du M.G.B.

Dans les questions de mobilisation, le chef de la section spéciale est sous les ordres du commissaire militaire correspondant et pour les questions administratives sous les ordres du directeur de l'entreprise.

Dans le travail de mobilisation, les sections spéciales remplissent les fonctions suivantes :

a) - Recensement primaire des hommes soumis aux obligations militaires, hommes de troupe, sous-officiers et officiers des réserves.

b) - Recensement du matériel, des chevaux, des moyens de transports, etc.. à fournir à l'armée.

c) - Contrôle du maintien constant en bon état du matériel destiné à la réquisition militaire.

d) - Réservation de la force ouvrière (c'est-à-dire : établissement de listes suivant des tableaux de nomenclature particuliers pour les personnes qui, à la proclamation de la mobilisation, ne sont pas rappelées à l'armée, mais restent à la production).

e) - Elaboration des mesures d'adaptation de la production pour la fabrication des productions de guerre.

f) - Tenue de toute la correspondance secrète de l'entreprise et transmission de cette correspondance par courriers et plantons.

.../.

Ap

L'organe de mobilisation militaire de base est le corps de troupe, c'est-à-dire le régiment, le bataillon ou la Cie formant corps. Dans les unités d'un corps (bataillon ou compagnie non autonome, etc....) il n'est pas tenu de plan de mobilisation.

Dans les corps de troupe (régiments) et dans les grandes unités (divisions), la partie pratique de tout le travail de mobilisation, est exécutée par le suppléant du chef d'Etat-Major.

Il sera parlé plus bas du travail de mobilisation militaire.

- III -

- LES COMMISSARIATS MILITAIRES LOCAUX ET LEUR TRAVAIL -

Le schéma d'ensemble de l'organisation du Commissariat militaire , est le suivant :

- a) Commissaire militaire : en abrégé , simplement :
- "Voenkom"
- b) Chancellerie ,
- c) Bureau (Otdelenie), de recensement du personnel , troupe et sous-officiers ,
- d) Bureau de recensement des officiers de réserve ,
- e) Bureau de recensement des chevaux et des moyens de transport ,
- f) Bureau de mobilisation économique ,
- g) Bureau d'affectations militaires ,
- h) Bureau de statistique économique
- i) Bureau de préparation et de perfectionnement militaires hors des troupes et avant l'appel sous les drapeaux .

Le schéma d'organisation est le même pour tous les Commissariats militaires , de ville , de rayon , de région ou de république . La différence entre eux , est le volume de travail et , en conséquence , l'importance du personnel . Dans les petits commissariats militaires de rayon , il y a non pas des bureaux , mais des personnes chargées de l'une ou l'autre des branches du travail . Dans les plus petits Commissariats militaires , un seul homme accomplit le travail de 2 ou même 3 personnes . Par exemple , un homme assure le recensement de tout le personnel , un autre assure les questions de mobilisation et de statistique économiques , etc.,.

Les tâches principales du travail des Commissariats militaires , sont :

.. / ...

A

A/- Le recensement général des hommes soumis aux obligations militaires avec les indications suivantes :

- a) Année de naissance et année d'appel sous les drapeaux .
- b) Spécialité militaire et arme .
- c) Degré d'instruction militaire : "instruits", "peu instruits" , "non instruits".
- d) Etat de santé : aptes , aptitudes limitées, aptes au service dans une seule arme déterminée , aptes à l'appel en temps de guerre , inaptes , mais devant figurer sur les contrôles militaires , inaptes à rayer des contrôles militaires .
- e) Occupation , profession , lieu de travail
- f) Situation de famille
- g) Caractéristique politique
- h) Affectation spéciale ? permanente ou temporaire ?

Le recensement des officiers de réserve , se fait selon le même schéma général .

B/- Le recensement des chevaux :

- a) Nombre total (statistique)
- b) Quantité apte à la réquisition militaire
- c) Répartition en catégories : chevaux d'armes (ou de selle), chevaux d'artillerie , chevaux de trait .
- d) Affectation des chevaux aux formations militaires : combien ? lesquels ? A quels points de rassemblement doivent-ils être amenés ? dans quels délais ? etc...

../...

C/- Le recensement des moyens de transport : chariots , automobiles , tracteurs , remorques :

- a) Affectation aux formations militaires
- b) Fourniture à l'armée en dehors des véhicules affectés aux troupes .
- c) Contrôle de leur bon état .

Les moyens de transport affectés aux formations militaires se trouvent habituellement en état de conservation, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas utilisés dans le service courant . Au moment des travaux agricoles de printemps et d'automne , "l'état de conservation" est levé, et rétabli à la fin de ces exercices après l'examen technique d'une commission spéciale du Commissariat militaire .

D/- Visites et contre-visites médicales :

- a) Examen médical des recrues .
- b) Examen médical complémentaire des hommes des réserves .
- c) Examen médical des jeunes gens avant l'appel .

E/- Réalisation de l'appel à l'armée du personnel et des moyens matériels .

F/- Exécution de mobilisations d'essai (ou d'instruction) générales et partielles .

G/- Affectations aux formations militaires des hommes , des chevaux , des moyens de transport et autres moyens , du matériel , du matériel technique , etc...

H/- Exécution de périodes d'instruction militaire diverses générales en partielles ; perfectionnement et préparation des spécialistes .

.../...

I/- Surveillance de l'instruction militaire donnée dans les entreprises, les usines, les institutions, les établissements d'enseignement, etc..

J/- Surveillance du travail des sections locales des "sociétés volontaires": "DOSAV" (Aviation), "DOSARM" (Armée de terre), "DOSFLOT" (Marine).

En ce qui concerne les entreprises de l'économie nationale, les Commissariats militaires remplissent les fonctions suivantes:

- a) le recensement statistique des entreprises de tout genre dans le rayon ou la région.
- b) la surveillance générale, par l'intermédiaire des sections spéciales, de l'état du travail de mobilisation dans l'entreprise, l'usine ou l'institution.
- c) La création et la surveillance de la conservation des ressources de mobilisation économique. Par exemple, dans tel dépôt de pétrole de rayon, doit exister en permanence, selon le plan de mobilisation, une réserve de 100 tonnes de pétrole, 10 tonnes de "Solidol" (1), 50 tonnes d'essence etc.., le Commissariat militaire de rayon vérifie que ces carburants existent réellement et qu'ils sont gardés comme il faut.
- d) Le "rafraîchissement" des réserves de mobilisation. Par exemple, dans une ville se trouvent des dépôts de vivres destinés en totalité ou en partie à couvrir les besoins des troupes sur le pied de guerre. Mais en temps de paix, ces dépôts ravitaillent également le réseau commercial civil. Le rôle du commissariat militaire consiste à veiller à ce que la quantité de vivres, prévue par le plan, se trouve toujours au dépôt et à ce que ces vivres soient frais. Les produits reçus à des dates anciennes sont retirés du dépôt.
- e) La collaboration avec les sections spéciales des institutions, établissements et entreprises, l'établissement des "affectations spéciales pour les personnes non soumises à l'appel de l'armée".
- f) Direction du travail des cellules de mobilisation inférieures, c'est-à-dire des "bureaux militaires" des Conseils ruraux.

(1) Huile de graissage.

.. / ...

Les Commissariats militaires situés dans les okrougs militaires frontaliers, tiennent à jour en outre le plan d'évacuation du rayon ou de la Région si, naturellement, cela est prévu par le plan de mobilisation générale de l'okroug.

En temps de guerre, les missions générales des Commissariats Militaires, restent les mêmes qu'en temps de paix.

En temps de guerre, le travail de préparation des hommes non instruits, acquiert une très grande importance, de même que le perfectionnement des hommes peu instruits et le contrôle du travail des centres de l'économie nationale travaillant aux fabrications de guerre. A la vérité, les grandes entreprises d'importance militaire sont sous le contrôle immédiat des autorités militaires, c'est-à-dire de l'E.M. Général et des E.M. des okrougs militaires, ainsi que des organes de la Sécurité d'Etat.

En raison du recrutement dans l'économie nationale des femmes et des enfants en temps de guerre, les commissariats militaires, en liaison avec les sections spéciales, procèdent à la révision des affectations spéciales.

- IV -

LE TRAVAIL DE MOBILISATION DANS LES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE NATIONALE

On pouvait dire autrefois, que l'économie nationale d'un pays "travaille pour les besoins de la guerre", mais maintenant, cette expression ne répond plus à l'état réel des choses. Dans la guerre contemporaine, l'économie nationale ne "travaille" pas seulement pour les besoins de la guerre, elle est mobilisée au sens littéral de ce mot.

En U.R.S.S. toute entreprise - ou tout établissement - a son plan de mobilisation fixé :

1²) Le genre ou l'espèce de fabrication de guerre que doit produire cette entreprise en temps de guerre, compte tenu du caractère de la production du temps de paix. Par exemple une usine de tuyaux peut être convertie plus facilement pour la fabrication des tubes de canons;

.../...

une fabrique de cotonnade peut être convertie, sans grande peine, pour la fabrication des tissus d'habillement militaire ; les ateliers de fonderie MARTIN, donnant en temps de paix, comme semi-fabrication, des lingots ordinaires d'acier ou de fer, peuvent être facilement rééquipés en ateliers pour le coulage de lingots pour obus, etc..

2^a) L'ordre et les délais de transformation de l'organisation de la production de l'entreprise pour les fabrications du temps de guerre.

3^a) De quelle façon il est indispensable de changer le processus technique de production du temps de paix, pour donner les productions de guerre.

4^a) Ce qu'il convient de faire, et comment faire, pour hâter le début de la sortie des fabrications de guerre, c'est-à-dire pour s'exprimer autrement, comment réduire le temps de la capacité de mobilisation de l'entreprise intéressée.

Dans la pratique, la mobilisation des institutions et établissements se fait dans la période d'avant-guerre et se termine dans la période de pré-mobilisation.

En Union Soviétique, le travail d'élaboration des plans de mobilisation des entreprises de l'économie nationale, est exécuté par les organes suivants :

a) Organes militaires :

E.M. Général, Ministère des forces armées de l'U.R.S.S., E.M. des okrougs militaires, tous les commissariats militaires.

b) Organes du Ministère de la Sécurité d'Etat :

Directions territoriales et régionales du M.G.B., sections de rayon du M.G.B., sections spéciales (secteurs spéciaux, sections militaires), des entreprises, établissements et institutions.

c) Organes civils :

Ministères, Directions principales (par exemple : Trustcharbonnier "MOSEVOUGOL" ou "KIZELOUGOL", directions des entreprises, chefs d'institutions, etc..)

../...

00415R008400020004-2

Ce sont les sections spéciales qui exécutent le travail direct pour l'établissement des plans de mobilisation des institutions établissements et entreprises .

Pour le travail de mobilisation dans l'entreprise , on fait appel à des ingénieurs et à des techniciens n'appartenant pas au personnel des fonctionnaires titulaires du M.G.B., mais chaque fois , avant d'être admis au travail de mobilisation on demande une autorisation personnelle spéciale des organes du M.G.B. Cette autorisation mentionne dans quelle mesure l'intéressé est admis à ce travail et dans quel travail précis . Naturellement les directeurs des entreprises et les ingénieurs en chef , participent à l'ensemble du travail de mobilisation , mais néanmoins sur la base d'une autorisation écrite des organes du M.G.B.

A ce propos , cette règle est observée aussi dans l'armée . Par exemple lors de la nomination d'un officier à une fonction inévitablement liée à l'exécution du travail de mobilisation , on mentionne obligatoirement : Cet officier est admis ou n'est pas admis au travail de mobilisation . Et il y a eu des cas où , après sa nomination à une fonction, l'officier n'a pas été admis au travail de mobilisation , simplement parce que l'autorisation officielle d'admission à ce travail tardait à venir .

L'affectation spéciale est établie , d'après des tableaux spéciaux composés par l'Etat-Major Général , par les Ministères de l'économie nationale intéressés et les organes du M.G.B. Ces tableaux sont établis pour des branches d'industrie types , telles que , par exemple : "Liste des spécialités nécessitant des affectations spéciales pour les usines de l'industrie des chars", ou "Liste des spécialités nécessitant des affectations spéciales pour les usines de l'industrie chimique" , ou encore "Liste des spécialités nécessitant des affectations spéciales pour les entreprises de l'industrie textile", etc...

La section spéciale de l'entreprise , la direction et le Commissariat militaire , peuvent , dans des limites inférieures à 5 % de la quantité totale des spécialités nécessitant des affectations spéciales , modifier le tableau , conformément au caractère spécifique de l'entreprise intéressée .

Les registres personnels des personnes non astreintes à l'appel sous les drapeaux , sont établis dans les entreprises .

.../...

L'affectation spéciale peut être permanente, c'est-à-dire que l'intéressé ne sera pas appelé sous les drapeaux, quelle que soit la durée de la guerre, et temporaire, lorsque l'affectation est faite pour un temps déterminé, à l'expiration duquel l'intéressé peut être appelé. De nombreuses entreprises de l'industrie de guerre sont tout simplement mobilisées et les ouvriers qui y travaillent sont comptés comme militaires. Les chemins de fer, tous sans exception, sont considérés comme mobilisés et leurs employés et ouvriers deviennent des militaires, avec toutes les conséquences qui en découlent.

Le directeur de l'entreprise et le chef de la section spéciale laissent habituellement en blanc dans les registres, près de 30 % des affectations spéciales pour y inscrire les gens nécessaires au moment de la proclamation de la mobilisation.

Le plan de mobilisation de l'entreprise est élaboré par la section spéciale de l'organe supérieur. Ainsi, par exemple, le plan de mobilisation de l'usine KIROV de LENINGRAD, est élaboré au Ministère de l'industrie des constructions mécaniques et le plan de mobilisation, supposons, de la 180ème école secondaire de MOSCOU, destinée à former un hôpital, est élaboré par le Secteur spécial de la section de rayon de la Santé Publique.

Le Directeur de l'entreprise, le chef du secteur spécial et d'autres personnes intéressées, ont connaissance de la totalité du plan de mobilisation de cette entreprise. Leur tâche est d'élaborer les mesures pratiques pour la conversion de la production en fabrications de guerre.

- V -

PREPARATION DE LA MOBILISATION

Dans l'armée soviétique, on porte une très grande attention au travail de mobilisation et à la préparation de la mobilisation des troupes.

Les officiers, d'E.M. et autres, chargés du travail de mobilisation, se familiarisent en pratique avec lui par leur participation effective à ce travail. Cependant, même pour eux aussi, on organise des exercices spéciaux où ils étudient les directives, instructions, etc... de mobilisation.

../...

Dans les corps de troupe , on fixe des "heures ou des jours de mobilisation". Dans de tels jours ou heures , tous les officiers participant au travail de mobilisation , s'occupent uniquement de cela et d'aucun autre travail .

Pour l'instruction des troupes et des Etats-Majors on établit un plan particulier "de mobilisation d'instruction", dans lequel sont prévues les époques , les formes et les méthodes d'exécution de tels ou tels exercices , séances d'instruction , séances d'entraînement etc... de mobilisation des troupes et des E.M.

Le but final de tous ces exercices est de vérifier le plan de mobilisation , les estimations de mobilisation , à les rectifier , à les préciser , etc.. de façon à réduire le plus possible le temps nécessaire à la réalisation de la mobilisation réelle , c'est-à-dire à réduire la "durée de mobilisation".

Les séances d'instruction et exercices de mobilisation , s'effectuent non seulement dans les troupes et les E.M. des troupes , mais aussi dans les Commissariats militaires , dans les entreprises, usines , fabriques , institutions , etc..

Parmi les nombreuses modalités des séances et exercices de mobilisation , on peut indiquer les suivantes :

- a) Séances d'entraînement à la mobilisation des Etats-Majors .
- b) Séances d'instruction de mobilisation des Etats-Majors .
- c) Séances d'instruction de mobilisation des Etats-Majors et des cadres.
- d) Exercices d'E.M. de mobilisation des arrières .
- e) Exercices de mobilisation des troupes .
- f) Alertes de mobilisation .
- g) Mobilisations d'essai
- h) Exercices de mobilisation pour la défense contre l'aviation et les gaz .
- i) Exercices de mobilisation des institutions de l'économie nationale .

..//...

Les séances d'entraînement d'Etat-Major, ont lieu principalement dans les grands Etats-Majors et ont pour objet d'établir des évaluations de mobilisation diverses sur une variante donnée de la mobilisation. Dans les Etats-Majors des troupes, de telles séances sont organisées pour l'étude de la documentation relative à la mobilisation et pour sa préparation, par exemple, pour l'établissement des listes des besoins de mobilisation et de satisfaction des besoins de la mobilisation.

Les séances d'instruction de mobilisation d'Etat-Major et de cadres, ont lieu dans tous les E.M. Dans les Etats-Majors, de tels exercices sont organisés sur la base du plan de mobilisation en vigueur lorsque les officiers, ayant encore une fois étudié leurs devoirs à la mobilisation, se dispersent dans les différents points (dépôts, trains, garages, parcs, etc..) où ils ont à travailler au moment de la mobilisation. Et là, sur place, ils vérifient les données des calculs établis.

Les exercices d'E.M. de mobilisation des arrières, sont des exercices dans lesquels on vérifie principalement les questions de mobilisation concernant le travail de l'organisation des arrières et des unités et corps de l'arrière.

Les exercices de mobilisation des troupes, sont de deux sortes et la deuxième se confond avec les "mobilisations d'essai".

L'exercice de mobilisation des troupes est prescrit soit par le commandant de régiment, soit par le commandant et l'E.M. de la Division.

Dans le régiment, tout l'appareil de l'E.M. et des organes administratifs entre en action et on procède à la "mise sur le pied de guerre" d'un bataillon, d'un groupe d'artillerie, d'une Compagnie de transmissions ou d'autres unités. L'unité du régiment qui se mobilise exécute tout le travail qu'elle doit accomplir selon le plan. Un "renfort" d'hommes lui arrive (fourni par les autres unités ne participant pas à l'exercice); elle reçoit tout le matériel, technique et autre, l'armement, etc.. On procède à l'examen sanitaire des hommes, on reçoit les moyens de transport, les chevaux, etc..

C'est à peu près selon le même principe que sont organisés les exercices pour tout le régiment, mais tout le matériel et les hommes qui manquent au Régiment sont fournis par d'autres régiments de la division.

../...

Les officiers ne participant pas à l'exercice des Régiments ou unités, sont tenus d'y assister, quelquefois pour doubler les participants, quelquefois comme chronométreurs et quelquefois simplement comme observateurs et spectateurs.

Mobilisations d'essai - Dans les corps de troupe et les grandes unités des okrougs militaires intérieurs dont les formations ont normalement une durée de mobilisation de 4,5 ou 7 jours (il s'agit des formations de 1er échelon), les mobilisations d'essai, se font soit avec convocation partielle des hommes et du matériel affecté, soit avec convocation complète et un tel exercice devient alors un exercice commun du corps, des commissariats militaires et de certains établissements de l'économie nationale.

Dans les okrougs militaires frontaliers où les formations militaires ont une durée de mobilisation de 1 à 3 jours, les mobilisations d'essai se font de façon semblable à ce qui a été décrit ci-dessus. Dans certains cas le régiment, par ses propres moyens, "mobilise" quelques uns de ses unités, et dans d'autres cas, tout le corps se mobilise lui-même; dans ces formations, il n'y a ni personnel, ni matériel affecté; dans ses dépôts d'approvisionnement de réserve, il y a tout l'indispensable et seule une partie du matériel technique et autre est reçue des dépôts d'okroug ou d'armée.

De tels exercices, qui coûtent cher, se font très rarement.

Des mobilisations d'essai ont lieu également dans les Commissariats militaires; elles sont générales et partielles. Supposons qu'il y ait "mobilisation" complète d'un rayon donné: on appelle les hommes, on réquisitionne les chevaux, les moyens de transport, le matériel etc.. Si cela a lieu dans un rayon industriel, il faut donc mettre aussi sur le pied de guerre toute la vie économique. C'est pour quoi de tels exercices, aussi, ont lieu extrêmement rarement, mais cependant il y en a. Le plus souvent, on organise une mobilisation "partielle" ou "fragmentaire". Par exemple on mobilise non pas tout le rayon mais seulement 2 ou 3 kolkhozes; ou bien on mobilise seulement les hommes et tout le reste n'est pas touché; ou on ne mobilise que les hommes de quelques classes, et non pas les autres classes, soumises en réalité à l'appel; ou on ne convoque aux points de rassemblement que les chevaux, ou on ne convoque que les autres, etc.. etc..

Les alertes de mobilisation, se font le plus souvent dans les okrougs militaires frontaliers et en premier lieu dans les corps désignés pour le renforcement de la frontière ou destinés au 1er échelon des troupes d'opérations.

Ces corps ont une capacité de mobilisation très élevée, variant de 3 à 6 ou 12 heures .

En d'autres mots , ces unités se trouvent en état d'intervention permanent et il ne leur faut qu'un temps minimum pour être alertées, ouvrir les parcs et les dépôts , emballer le matériel , recevoir l'équipement de guerre . Ils n'ont aucun personnel de réserve affecté .

Dans les okrougs de l'arrière , le plus souvent ont lieu non des alertes de mobilisation , mais des alertes d'instruction , c'est-à-dire des alertes destinées à apprendre au personnel à passer rapidement sur le pied de guerre .

En dehors des alertes d'instruction , il y a aussi des alertes "de combat". C'est la mise en état d'alerte d'un corps pour l'exécution de quelque mission urgente telle que , par exemple , la participation à l'extinction d'un incendie , la lutte contre une inondation soudaine , la lutte pour rétablir l'ordre dans les rues et l'intervention dans d'autres événements extraordinaires .

Le déroulement général des opérations de passage sur le pied de guerre d'une formation militaire au cours d'une alerte de mobilisation , est le même que pour les autres genres d'exercices .

Il est indispensable de s'arrêter seulement sur le rôle particulier de l'officier de service du corps .

Normalement, l'officier de service du corps détient les documents suivants :

- a) Instruction générale de l'officier de service , extraite du Règlement de service intérieur et complétée suivant les conditions de stationnement et de vie de ce corps .
- b) Un paquet fermé et cacheté à la cire portant l'inscription "A ouvrir à la réception du télégramme de mobilisation".
- c) Un paquet cacheté portant la mention "A ouvrir à la déclaration d'alerte de combat".
- d) Une instruction secrète pour le cas d'alerte d'instruction et la liste d'adresses des officiers du régiment , gardée ouverte, mais dans un tiroir fermé .

.. / ..

Dans l'instruction secrète , figurent les prescriptions destinées à l'officier de service du corps : que faire et comment faire en cas de mise en état d'alerte .

Il est intéressant de remarquer simplement que , dans l'alerte de mobilisation , l'officier de service , avant l'arrivée de ses supérieurs , c'est-à-dire du commandant de régiment ou du chef d'Etat-Major, ordonne de lui-même d'ouvrir les dépôts d'approvisionnements de réserve, de mettre en application le plan de protection (garde , patrouilles , occupation des points fixés , etc..).

En d'autres mots , l'officier de service du corps , met déjà en application le plan de mobilisation .

Pour conclure , remarquons que la préparation à la mobilisation concerne non seulement le corps de troupe dans son ensemble , mais aussi chaque officier en particulier . Les officiers doivent avoir constamment prête une cantine contenant les objets indispensables à la vie en campagne , de telle sorte qu'au moment de la proclamation de l'alerte , ils ne perdent pas inutilement du temps à "faire" leur cantine. Le contrôle de ces cantines est fait de temps en temps par le chef de la formation .

" O K R O U G "

2 - Tous les matériels techniques et

VI.- DUREE DE MOBILISATION

Le rapport entre les effectifs du temps de paix et du temps de guerre des forces armées d'un Etat, on le sait, n'est pas identique pour les différentes armes. Ce sont les forces terrestres et en premier lieu l'Infanterie, qui ont les effectifs les moins nombreux, comparés à ceux de ces forces mobilisées.

De même, la composition et les effectifs des corps et grandes unités d'une même arme, mais stationnés dans des points différents du pays, ne sont pas identiques. Les corps et les grandes unités stationnés dans les okrougs militaires frontaliers sont plus puissants et mieux équipés que les formations semblables situées dans les okrougs militaires intérieurs. Les premières sont formées selon les états du temps de guerre et ont une capacité de mobilisation élevée, c'est-à-dire, une courte durée de mobilisation.

La différence dans les délais de mobilisation est déterminée par les conditions principales suivantes :

- a) Lieu de stationnement permanent du corps ou de la grande unité.
- b) Destination prévue pour les opérations.
- c) Possibilités en ressources de mobilisation de la zone de stationnement de la formation.

Pour expliquer ce qui vient d'être dit, nous pouvons prendre le cas où un corps (ou une division) est installé dans un okroug militaire frontalier et a, selon le plan d'opération, mission de renforcer la frontière. Le délai de mobilisation d'un tel corps sera approximativement de 3 à 6 heures (capacités : MI-6.00, MI-8.00). Des délais aussi courts exigent les conditions suivantes :

1 - Le corps est à effectifs complets, conformes aux états au temps de guerre.

2 - Tous les matériels techniques et de combat, les moyens de transport etc... prévus par les états du temps de guerre sont sur place.

3 - Les vivres, les munitions, l'équipement, etc... se trouvent dans les dépôts du régiment ou de bataillon, complets et "allotés" séparément pour chaque unité ou fraction; parfois, les munitions sont déjà arrivées dans les voitures ou les automobiles; les véhicules automobiles se trouvent dans les parcs. Souvent les autos sont tenues prêtes à partir immédiatement.

En pratique, la formation militaire que nous venons de décrire est en état de mobilisation permanente. Pour elle, il lui suffit d'un minimum de temps pour être alertée et prête à intervenir.

D'après l'expérience de l'armée soviétique d'avant la guerre, les formations militaires des okrougs militaires frontaliers, dont la mission prévue par le plan est de renforcer les troupes de la garde des frontières, c'est-à-dire, de faire partie des troupes de couverture, avaient une capacité de mobilisation variant de M1-6.00 à M1-12.00. Les formations de ces mêmes okrougs destinées à former les armées de campagne avaient une capacité de mobilisation allant de M2-24.00 à M5-24.

Les formations de 2ème échelon des okrougs militaires frontaliers, constituées lorsque la totalité ou presque la totalité des effectifs en hommes arrivait par voie de mobilisation, avaient une capacité de mobilisation de M5-24.00 à M7-24.00.

Les corps de troupe de 1er échelon des okrougs militaires intérieurs, généralement à effectifs réduits (dans l'armée soviétique du temps de paix il existait des divisions de 12.000 hommes, des divisions de 9.000 hommes, des divisions de 6.000 hommes et même des divisions de 3.000 hommes) avaient une durée de mobilisation allant de M4-24.00 à M8-24.00.

....//..

Les formations de 2ème échelon des okrougs militaires intérieurs avaient une durée de mobilisation de 12 à 18 jours. Il convient de remarquer que quelques unes d'entre elles avaient cependant une durée de mobilisation moindre, mais par contre leur degré de satisfaction n'était pas élevé; de telles unités n'étaient pas capables d'entrer en campagne immédiatement; leur mise sur pied de guerre devait être complétée quelque part dans la zone de formation ou dans la zone de concentration après le débarquement.

Les données très générales sur les délais de mobilisation peuvent, dans une certaine mesure, quoique indirectement, servir de données de base pour la détermination de la capacité de mobilisation des troupes soviétiques dans l'avenir.

Des délais de mobilisation paraissent devoir être estimés ainsi :

- 1) Les unités de campagne dont la mission est de renforcer la frontière sont en état de mobilisation permanente. Elles peuvent être prêtes à recevoir une mission de combat, au plus dans les six heures qui suivent le déclenchement de l'alerte. Les formations de chars ont une durée de mobilisation encore plus courte. Les unités d'aviation des okrougs militaires frontaliers ont une capacité de mobilisation variable comprenant 3 degrés :
 - dans le premier, les appareils sont prêts à partir; les équipages se trouvent en permanence près des avions; ceux-ci sont réchauffés périodiquement pour être en mesure de prendre l'air immédiatement.
 - dans le deuxième degré, les appareils sont aussi prêts à partir. Pour le personnel un tour de service est organisé entre les unités et à tour de rôle les hommes peuvent aller dans leurs cantonnements.
 - le troisième degré est normal : les appareils n'ont pas le plein d'essence et sont dans des hangars; les équipages mènent la vie courante. La capacité générale de mobilisation ne dépasse pas trois heures pour un Régiment d'aviation et 6 heures pour une Division d'aviation.

-----/-----
 /+ - des besoins de mobilisation

2) Les corps qui, selon le plan d'opérations doivent faire partie de l'armée de couverture ont une durée de mobilisation inférieure à 24 - 36 heures (c'est-à-dire de M1-24.00 à M2-12.00). A cette durée, il faut ajouter le temps nécessaire pour la concentration et le déploiement, qui peut-être de 1 à 3 jours et, ainsi, leur mise sur pied de guerre définitive sera réalisée en un temps de 2 à 4 jours.

3) Les formations destinées à entrer dans la composition des armées d'opérations auront une durée moyenne de mobilisation de M4-12.00, plus 2 ou 3 jours, temps nécessaire à la concentration et au déploiement. Elles sont ainsi prêtes à l'action à M6-ou M7.

4) Les formations de 2ème échelon des okrougs militaires frontaliers ont une durée de mobilisation moyenne de M6 ou M7, plus le temps de la concentration et du déploiement de 6 à 7 jours également. Elles sont prêtes à l'action au bout de I4 à I5 jours.

5) Les formations de Ier échelon des okrougs militaires intérieurs (unités permanentes (de cadres) de l'okroug) ont une capacité de mobilisation de 5 à 6 jours; leur concentration à l'arrière des zones du front se tiendra dans les limites de IO à I5 jours suivant l'éloignement du théâtre des opérations. La durée de leur mobilisation est de I5 à 20 jours.

6) Les formations de 2ème échelon des okrougs militaires intérieurs ont une durée moyenne de mobilisation de I5 jours. Leur concentration dans les zones du front exige également près de I5 jours. Elles sont prêtes à l'action au bout de 30 jours.

Il convient de souligner une fois encore que les délais de mobilisation supposés que nous avons analysés sont très relatifs. Sans même parler de la mobilisation préalable en période de pré-mobilisation, les deux parties d'efforceront d'interrompre le cours de la mobilisation, de ne pas permettre la concentration des troupes dans les zones désignées, etc... par des attaques aériennes, des actes de diversion, etc... Sous ce rapport l'Union soviétique se trouve maintenant dans une situation qui est loin d'être brillante.

...../..

Le théâtre européen est excéssivement éloigné des centres de ravitaillement profonds et la communication avec ces centres peut-être interrompue dès les premières heures du début de la guerre. C'est pourquoi elle est obligée de maintenir en zone d'occupation et dans les régions avoisinantes des troupes prêtes à commencer les opérations, constituant un premier échelon. De la même manière est éloigné le théâtre d'EXTREME-ORIENT relié aux bases de ravitaillement sibériennes jusqu'à maintenant encore, par une seule voie ferrée.

- VII -

FORMES ET PRINCIPES DE LA MOBILISATION DES TROUPES.

Selon l'Instruction sur le travail de mobilisation, 4 modalités de mise sur pied de guerre des corps de troupe et grandes unités étaient adoptées dans l'armée soviétique, à savoir :

- a) le simple recomplètement de l'unité militaire,
- b) la création de "formations-filles",
- c) le déploiement de l'unité militaire en une unité de l'échelon supérieur,
- d) la formation entièrement nouvelle d'unités militaires avec le personnel rappelé et le matériel requis à la mobilisation.

La "Première modalité" signifie que le corps de troupe ou la grande unité se complète simplement jusqu'au niveau des états du temps de guerre sans détacher d'encadrement; de matériel de combat et technique pour quelque autre nouvelle formation. C'est de cette façon que passent sur pied de guerre; principalement les corps de troupe des okrougs militaires frontaliers. En règle générale les unités de chars sont mobilisées de cette façon.

La "Deuxième modalité"; création de "formations-filles", signifie que le corps de troupe doit, non seulement se mettre sur le pied de guerre, mais fournir un encadrement pour la création d'une nouvelle unité militaire (création près de l'unité/). par exemple, un régiment d'artillerie forme, près de lui, un nouveau régiment d'artillerie; un bataillon de transmissions forme une ou deux compagnies de transmission de division, etc... Un régiment d'infanterie crée près de lui un nouveau régiment d'infanterie. Il en résulte qu'une division d'infanterie forme, à l'aide de ses cadres, une nouvelle division d'infanterie en conservant; il est vrai, dans ses propres effectifs, la plupart des cadres.

Pratiquement, la formation d'une nouvelle unité militaire de ce genre se déroule de la façon suivante :

a) dans la division et dans chacun des corps qui la compose existe un tableau de détachement des cadres et du matériel; c'est-à-dire, un tableau de répartition des officiers, sous-officiers et soldats entre la division existante et la division nouvelle formée par elle. Normalement, les états des divisions qui avaient à constituer une formation-fille identique ou presque identique à elles-mêmes, prévoyaient l'existence de cadres camouflés sous l'aspect d'adjoints aux commandants de Cie de bataillon, de Régiment et de Division. Dans la période 1937-1940, lorsqu'on procéda à l'augmentation renforcée de l'armée; les adjoints des commandants furent retirés, mais le plan de mobilisation lui-même resta inchangé et les cadres nécessaires à la nouvelle formation furent pris dans les effectifs présents.

/+ - d'une nouvelle unité fille")

...../..

b) Les déficits en hommes, sous-officiers et officiers pour la nouvelle division et pour l'ancienne (après détachement des cadres), sont couverts par l'affectation à ces formations de réservistes. Autrement dit la division existante a deux "jeux complets" de personnel affecté. Dans ses directives de mobilisation est indiqué ce qui doit aller au complément de la division existante et ce qui est destiné à la division de la nouvelle formation. Il est normal et régulier qu'on affecte à la Division existante les hommes des régions avoisinantes, qui peuvent se présenter déjà, en partie, le 8ème jour de la mobilisation et que les gens des régions plus éloignées soient affectés à la formation-fille.

c) Au moment de la proclamation de la mobilisation, la division de base, ayant rapidement terminé sa mise sur pied de guerre part dans la zone de concentration ou dans un autre lieu fixé par le plan général, et les formations-filles poursuivent leur mobilisation. Et, alors que la 1ère termine normalement sa mise sur pied de guerre au 4ème jour, la 2ème la continue jusqu'au 7ème ou 8ème jour.

Les unités militaires destinées par le plan à créer de nouvelles formations ont, non seulement 2 "jeux complets" de personnel affecté, mais aussi 2 "jeux complets" de matériel divers, qui souvent est déjà groupé dans les dépôts des unités.

Le mérite de cette forme de création de nouvelles formations mobilisées consiste en ce que l'unité existante conserve son encadrement au minimum dans les limites de 60 à 70% et donne la possibilité de créer, dans des délais relativement courts, de nouvelles unités. En temps de paix, l'unité militaire ayant des formations-filles convoque périodiquement le personnel affecté à des périodes d'instruction et les officiers détachés pour la formation de la nouvelle unité prennent contact à l'avance avec son personnel.

Il arrive souvent que la formation-fille n'est pas le moins du monde affectée à la grande unité qui la forme, mais à "quelque autre" grande unité, ou, comme on dit, "à l'oncle". L'E.M. et le commandant se dépensent en efforts, élaborent des plans, etc... et c'est un autre qui bénéficiera du fruit de leurs travaux.

...../..

Dans de tels cas, par ironie, les formations-filles sont appelées "charge ajoutée" (privésok) ou "supplément de pesée" ("dovésok") en soulignant "qu'elles ne travaillent pas pour les leurs".

C'est de cette façon que sont formées, aussi étrange que cela paraisse, les unités militaires dans les okrougs militaires frontaliers. Supposons qu'un okroug dispose d'une grande unité de ressources de mobilisation en hommes, qui ne sont pas absorbées par les unités permanentes, il n'y a pas de locaux de casernement pour la création de nouvelles formations. D'une telle situation, il résulte que les ressources de mobilisation non absorbées doivent être transportées dans d'autres okrougs. L'entreprise est visiblement non rentable. Dans ce cas l'E.M. général prend la décision de créer des formations-filles sur place et, en les comprenant dans ses plans, il prévoit leur emploi soit sur le théâtre des opérations de l'unité mère, soit sur d'autres théâtres.

La "Troisième modalité" est le déploiement de chaque unité militaire en une unité de l'échelon supérieur, c'est-à-dire que le bataillon se déploie en Régiment, le Régiment en 3 Régiments, le groupe d'artillerie forme un nouveau Régiment d'Artillerie etc...

Une telle méthode de déploiement n'est plus ou moins accessible qu'aux seules formations d'infanterie et très difficilement applicable aux unités spéciales. Il est difficile pour un régiment d'artillerie de se déployer en 3 régiments d'artillerie; le bataillon de transmissions de la Division ne peut pratiquement pas créer 3 bataillons, etc..... (Evidemment, en théorie, ce déploiement est possible, mais un temps prolongé lui est nécessaire).

La "Troisième modalité" existait principalement pour les unités militaires des okrougs militaires intérieurs. Dans la pratique, pendant la dernière guerre, elle n'a pas été appliquée parce que toutes les unités d'une série d'okrougs militaires intérieurs, longtemps avant le début de la guerre, avaient été mises sur le pied de guerre et transférées à l'ouest. Cette forme était empruntée à l'expérience de la phase finale de la guerre de l'ancienne armée russe; lorsqu'on enleva à chaque régiment un bataillon et qu'à partir de ces bataillons on se mit à constituer des Régiments.

..../..

Le défaut principal de ce procédé, à notre avis, est que la Division ancienne cesse en fait d'exister en éclatant en 3 nouvelles divisions techniquement faibles. Le mérite de ce procédé est que, dans des délais relativement courts, d'une seule division on crée 3 nouvelles divisions.

La "Quatrième modalité" est la formation de nouvelles unités militaires complètement nouvelles; et non pas à partir de quelque unité existante. Pendant la dernière guerre c'était la forme fondamentale pour l'armée soviétique. Les cadres officiers étaient pris dans les divisions permanentes et en partie dans le personnel des officiers de réserve ayant suivi des cours de perfectionnement.

- VIII -

PRINCIPES DE FORMATION : TERRITORIAL et "EXTERRITORIAL".

Dans les périodes de l'avant-guerre et de la prémobilisation, les 2 principes indiqués ont trouvé leur emploi dans l'armée soviétique; pendant la guerre, en règle générale, seul le principe "exterritorial" a été employé.

Les forces militaires navales, les forces militaires aériennes et de nombreux autres corps spéciaux se recrutent toujours selon le mode territorial en fonction de 2 considérations principales :

...../..

a) Considérations politiques selon lesquelles il est indispensable d'envoyer dans les armes spéciales des hommes "socialement apparentés", membres du parti, du komsomol et ceux qu'on appelle les "activistes".

b) Considérations techniques : profession et spécialité, instruction, éducation, niveau général des connaissances.

Jusqu'à la fin des années 30, il existait dans l'armée soviétique des formations militaires territoriales particulières. Elles étaient composées d'un cadre d'officiers, d'un cadre de sous-officiers ou, comme on disait alors, du personnel de commandement subalterne et de 200 à 300 hommes pour assurer les services administratifs de l'unité (régiment).

Tout le reste des effectifs : officiers, sous-officiers et soldats, provenait des réserves. Le personnel affecté régulièrement au cours des 5 années du service militaire actif, faisait son instruction militaire au moyen de "périodes" territoriales" d'instruction. Au cours des 5 ans, il devait accomplir de 12 à 15 mois de préparation militaire.

Les unités territoriales ont été définitivement dissoutes en 1932-1933. Les raisons de cette dissolution des unités territoriales étaient de 2 ordres principaux :

a) La collectivisation rencontrait une résistance acharnée de la part des paysans et pour cette raison, il était dangereux d'avoir des unités militaires armées, recrutées parmi les ouvriers et les paysans d'un arrondissement ou d'une région.

b) L'époque de la guerre approchait; dans l'armée apparaissait un nouveau matériel technique plus perfectionné et il fallait instruire les hommes non pas "n'importe comment", mais convenablement. Toutes les divisions territoriales furent transformées en divisions permanentes (de cadre) normales.

....//..

En même temps étaient supprimées ce qu'on appelait les formations militaires nationales : 1ère division de RUSSIE-BLANCHE, 1ère division du CAUCASE, 1ère division d'UKRAINE, etc...

Après la liquidation des formations territoriales et nationales, le principe exterritorial fut adopté comme base de recrutement. Les détachements de recrues partant des commissariats militaires sont dirigés vers les différents points du territoire. Ainsi, par exemple, les Sibériens sont envoyés en EXTREME-ORIENT, en ASIE CENTRALE; les hommes de l'OURAL vont en UKRAINE; en RUSSIE-BLANCHE, en SIBERIE et en EXTREME-ORIENT; les blancs-russiens sont dirigés vers le TRANSCAUCASE; l'OURAL, l'ASIE CENTRALE, etc... Autrement dit les détachements de recrues sont "battus comme des jeux de cartes" afin que dans le même corps de troupe il n'y ait pas une grande quantité d'hommes provenant d'une même région territoriale.

Pendant la guerre, le principe "d'exterritorialité" fut observé non plus pour des considérations politiques seules, mais pour des raisons de situation militaire. Les okrougs militaires de l'arrière se transformèrent en "rayons de formation" dont le but était de créer de nouvelles unités militaires. Tels étaient le rayon de formation de MOSCOU (zone au N.E. de MOSCOU : YAROSLAV, IVANOV, VOZNESENSK, VLADIMIR), le rayon de formation de la VOLGA, le rayon de formation de l'OURAL; les rayons de formation d'ASIE-CENTRALE, de SIBERIE Occidentale, de SIBERIE-Orientale, etc..

Le concept et le terme "rayon de formation" concerne seulement la période de guerre; en temps de paix il n'existe pas de rayon de ce genre. En fait, le rayon de formation est le territoire d'un okroug militaire de l'arrière où s'effectue la formation de nouvelles unités. Mais cela signifie nullement que, par exemple, dans le rayon de formation de l'OURAL, on ne créait que des corps recrutés seulement dans les régions de l'OURAL. On dirigeait vers le rayon de formation les détachements de recrues provenant des régions les plus diverses de l'U.R.S.S.; on y dirigeait aussi des détachements de "récupérés" venant des hôpitaux, des détachements de marche venant des régiments de réserve, etc...

Dans les "rayons de formation" avait lieu la formation effective de nouvelles unités militaires constituant la réserve du Grand Quartier Général.

/+ -Provenant des bataillons de discipline, des détachements de

- IX -

LE TRAVAIL DE MOBILISATION DANS LES CORPS DE TROUPE ET LES GRANDES UNITES

Conformément aux règlements et à l'instruction sur le travail de mobilisation dans les corps de troupe, la direction générale du travail de mobilisation est assurée par le chef de corps ou le commandant de la grande unité. Cette prescription souligne que le commandant n'a pas à se décharger de la direction du travail de mobilisation sur les épaules de ses subordonnés.

La même instruction dit plus loin que le chef d'E.M. du corps (ou de la grande unité) est directement responsable de la marche des études de mobilisation. Cette directive souligne la pensée que le travail de mobilisation est avant tout un travail d'E.M. et qu'il incombe au chef d'E.M. de réunir entre ses mains les travaux d'autres services et des officiers d'E.M.

Cependant, la partie pratique, documentaire du travail de mobilisation est accomplie non par le chef d'E.M. mais par son suppléant pour le travail de mobilisation : au régiment, à la division, au corps d'armée, à l'armée, dans l'okroug, à l'E.M. général se trouve un suppléant du chef d'E.M. pour le travail politique qui, en fait, dirige ce travail.

Conformément à l'instruction, prennent part au travail de mobilisation dans toute son étendue, le chef de corps, le chef d'E.M. le suppléant pour la partie politique et le chef du bureau des opérations, comme suppléant du chef d'E.M. pour les questions d'opération.

Tous les autres officiers ne prennent part aux travaux de mobilisation que dans la sphère de leur activité de service et de la fonction qu'ils occupent. Ainsi, par exemple, le chef du service de Santé n'est pas initié complètement au plan de mobilisation conformément aux prescriptions du chef d'E.M. mais pratiquement, conformément aux directives du chef du bureau des opérations, il n'élabore que la partie du plan de mobilisation relative au service de santé. Le commandant de l'artillerie est généralement mieux informé et "au courant" du plan de mobilisation; le chef des transmissions est encore plus au courant de ce plan. Et on arrive à ce que, au cours du travail, au bout de quelques temps, tous les travailleurs supérieurs de l'E.M. sont en fait au courant de tout.

.../...

L'échelon suprême stipule chaque fois dans quelle mesure tel ou tel officier peut être admis à connaître le plan de mobilisation. Les cas ne sont pas rares où un officier était nommé à une fonction inévitablement en rapport avec le travail de mobilisation et ne recevait pas des organes du M.G.B. l'autorisation nécessaire pour prendre part au travail de mobilisation ; il en résultait une situation fautive ; l'officier, de par ses fonctions, devait s'occuper du travail de mobilisation, mais dans la forme, il n'y était pas autorisé.

Il n'y a pas de relations directes et permanentes entre les corps de troupe et les organes locaux, c'est-à-dire les Commissariats Militaires. Les Commissariats militaires sont subordonnés à l'E.M. de l'okroug militaire et non pas à celui du corps de troupe. Néanmoins il y a des périodes où les corps de troupe et les grandes unités lient intimement leur travail avec celui des organes militaires locaux. Ce sont les périodes d'affectation aux corps de troupe des hommes, du matériel technique et des moyens de transport.

"Affecter" à un corps de troupe, cela signifie définir qui, personnellement, parmi les officiers de réserve, les sous-officiers et les hommes de troupe, sera dirigé, en période de mobilisation, sur tel corps de troupe parfaitement déterminé.

Prenons un exemple : la Nème division d'infanterie est constituée en temps de paix aux effectifs de 6.000 hommes, alors que, sur les états du temps de guerre, cette division doit être portée à l'effectif de 12.000 hommes. Le division de 6.000 hommes a moins de moyens de transport, de chevaux, de voitures, d'autos et d'autre matériel qu'il n'est fixé pour elle par les états. Il est prévu qu'au moment de la mobilisation une telle division sera complétée au niveau exact des états du temps de guerre à l'aide des ressources de mobilisation qui lui sont "affectées".

L'E.M. de l'okroug militaire, en se basant sur les directives de la Direction de la Mobilisation de l'E.M. général, donne des instructions aux Commissariats militaires et aux corps de troupe pour l'affectation des hommes (du matériel, des moyens de transport, etc...) à des unités militaires données. En même temps, des instructions parviennent aux corps de troupe. Les directives de la section de mobilisation de l'E.M. de l'okroug militaire précisent non seulement le nombre des affectations à prononcer, mais aussi à quelles classes doivent appartenir les hommes affectés.

.. / ...

Les instructions de la section de mobilisation de l'E.M. de l'okroug sont à exécuter obligatoirement aussi bien par le commissariat militaire que par le corps de troupe .

Les affectations sont prononcées habituellement en janvier ou février , lorsque les Commissariats militaires en ont définitivement terminé avec l'appel sous les drapeaux de la classe normale et lorsque les corps de troupes reçoivent les nouvelles recrues et licencient à leur tour normal les "anciens" libérables .

Le chef de corps , aux époques fixées par la section de mobilisation de l'E.M. de l'okroug militaire , envoie dans les "rayons de recrutement" des officiers qui , conjointement avec les officiers des commissariats militaires effectuent l'affectation .

La procédure d'affectation se fait selon le schéma suivant :

Les hommes astreints aux obligations militaires qui figurent sur les contrôles du Commissariat Militaire sont convoqués , soit directement au Commissariat Militaire , soit à des points de rassemblement déterminés où les officiers du corps de troupe prennent contact avec les hommes , contrôlent leur "V.S.OU". (spécialité militaire recensée) et, sous forme d'une conversation directe, vérifient la préparation de chaque homme au point de vue militaire . L'affectation se fait par Cie (ou Bie) et le Commandant de Cie ou de batterie qui a fait l'affectation sait qui doit venir dans sa Cie (ou batterie) en période de mobilisation .

On délivre à "l'effecté" un "feuillet de mobilisation" dans lequel sont indiqués: le nom , le prénom et le nom patronymique , le N° de la spécialité militaire recensée , le délai dans lequel doit arriver l'intéressé à la réception de l'avis de mobilisation et le point où il doit se rendre .

Le reste des hommes soumis aux obligations militaires , c'est-à-dire ceux qui ne sont pas affectés à des corps de troupe , au moment de la proclamation de la mobilisation , se présentent à des points de rassemblement indiqués et sont répartis par les Commissariats dans les différentes formations militaires , conformément au plan que possèdent ces commissariats .

--/...

C'est exactement de la même façon qu'a lieu l'affectation des chevaux , des voitures , des autos , des tracteurs , etc.. L'Officier qui procède à l'affectation note l'état dans lequel se trouve le matériel affecté , à quelle race appartient le cheval , etc..

La tâche des commissariats Militaires en ce qui concerne le personnel affecté se termine là . Mais en ce qui concerne le matériel affecté , les moyens de transport et autres , le rôle des commissariats militaires consiste à veiller à ce que ce matériel soit toujours en bon état d'utilisation . Le personnel affecté aux corps de troupe est tenu de se présenter lui-même , conformément au feuillet de mobilisation , dans le délai fixé , au corps .

Il peut être affecté, non seulement du matériel et des hommes, mais aussi de la farine , de l'avoine , du foin , de l'essence , du pétrole , etc.. Dans ce cas , on donne au corps de troupe des "ordres" (feuilles de perception" ou "bons de réquisition "). Avec de tels "ordres" le corps de troupe , au moment de la mobilisation, reçoit automatiquement des entrepôts civils correspondants le matériel qui lui est "ordonné". Des doubles des "bons" sont conservés dans les commissariats militaires et dans les "secteurs spéciaux" des entrepôts .

Il arrive souvent que dans le rayon de recrutement on ne trouve pas d'hommes des spécialités militaires nécessaires aux corps de troupe, par exemple , il n'y a pas suffisamment de pointeurs d'artillerie ou de conducteurs-mécaniciens , etc.. Dans de tels cas les solutions suivantes, à titre d'exemple , peuvent être trouvées :

a) affecter une spécialité militaire "apparentée: au lieu d'un pointeur de mitrailleuse affecter un pointeur de fusil-mitrailleur , au lieu d'un mitrailleur , affecter un servent de mortier , au lieu d'un pointeur de pièce de 122 m/m , affecter un pointeur de canon de 76 m/m

b) effectuer des périodes d'instruction spéciales par les commissariats militaires ou les corps de troupe pour la rééducation et la formation des hommes des spécialités militaires déficientes .

c) affecter des hommes des spécialités militaires nécessaires provenant d'autres okrougs militaires . C'est ainsi que l'on procède assez fréquemment pour les hommes ayant une profession exigeant un long apprentissage . Les centres industriels tels que Moscou , Sverdlovsk , Léninegrad , le Donbass , etc.. fournissent , sur les prescriptions de l'E.M. général , des spécialistes pour tous les autres okrougs militaires .

Le plan de mobilisation d'une unité militaire , en ce qui concerne l'existence des documents y relatifs , est assez simple et peu compliqué . Remarquons tout de suite que tous les documents de mobilisation sont uniquement manuscrits et tenus au crayon , et non pas à la machine ou à l'encre . Cela est nécessaire pour qu'il soit possible d'apporter au plan des changements , des correctifs et des modifications sans trop de difficultés .

Le plan de mobilisation militaire n'est tenu que dans les unités formant corps à partir du régiment et plus haut . Dans les bataillons et compagnies faisant organiquement partie du régiment , on ne tient pas de plan de mobilisation . Si une compagnie (par exemple une Cie de garde ou Cie chimique) ou une section constituent une unité formant corps , on y tient un plan de mobilisation .

La documentation relative à la mobilisation d'une unité formant corps comprend les pièces suivantes :

- a) une chemise contenant les prescriptions de principe de l'autorité supérieure concernant les questions de mobilisation .
- b) les registres des besoins de mobilisation et de satisfaction de ces besoins .
- c) les registres d'arrivée des renforts et d'entrée et de sortie du matériel et de l'équipement militaire .
- d) la répartition de l'encadrement détaché pour les nouvelles formations , si celles-ci sont prévues par le plan de mobilisation .
- e) les plans de couverture de la mobilisation .
- f) les documents de travail divers sur la mobilisation .
- g) les fiches de mobilisation des exécutants .

Les documents relatifs aux prescriptions de mobilisation émanant de l'autorité supérieure n'ont pas besoin d'une explication particulière .

Il n'est pas indispensable d'expliquer la satisfaction des besoins de mobilisation et de satisfaction de ces besoins que celle des registres concernant le détachement et les nouvelles formations .

On peut s'arrêter brièvement sur l'examen du "Plan de couver-

ture de la mobilisation", ainsi que sur les "fiches de mobilisation des

exécutants".

Le plan de couverture de la mobilisation prévoit le renforce-

ment de la garde et de la défense des points sensibles isolés les plus

importants qui peuvent être menacés par des actes de diversion ennemis, cachés ou à découvert. On renforce non seulement le garde extérieure

de ces points, mais aussi la garde intérieure dans l'unité : on place

g) Direction et couverture de la mobilisation ; dispersion des fractions mises sur le pied de guerre , renforcement de la garde intérieure et extérieure , mesures préventives en cas de sabotage , renforcement de la garde des divers points sensibles ; mesures de défense contre l'ennemi aérien , contre les gaz , contre les chars ; mise en action du système de "VNOS" (observation aérienne , information et liaison) , mise en application des mesures de protection contre l'incendie , etc..

h) Plan de vérification et de contrôle du plan de mise sur pied de guerre par l'autorité supérieure et les états-majors des échelons supérieurs .

i) Questions matérielles : cuisines , alimentation , services , etc.. en période de mobilisation .

j) Plan des exercices de mobilisation . Normalement sont prévus un exercice tactique de l'unité sur pied de guerre et un tir de combat par Cie renforcée .

La "fiche de mobilisation" est une simple feuille de papier sur laquelle figure un horaire par jour et par heure de ce qu'a à faire tel ou tel officier à la mobilisation .

La fiche de mobilisation s'établit pour tous les officiers à partir du commandant de compagnie (batterie , escadron) ou commandant de rang équivalent , et pour leurs chefs hiérarchiques . Pour les officiers occupant des fonctions inférieures à celles de commandant de Cie (si cette compagnie n'est pas autonome) on ne tient pas de fiche de mobilisation pour exécutant .

Commandant de la 7ème Cie du 21^e R.I.
de la 7^e D.I.

Heure et jour de la mobilisation :	Travail à accomplir	Observations
1 ^{er} jour		
de "H" - 00	Réunion du personnel de commandement de la	
à "H" - 0.30	Cie pour exposer le travail et les devoirs des officiers à la mobilisation .	Local de la Cie
de "H" - 0.30	Recevoir les élèves de l'école régimentaire	Responsable :
à "H" - 1.00	renvoyés dans leurs unités et fractions	Chef de la 1 ^{ère} section .
de "H" - 1.00	Verser au magasin N° 2 les affaires person- nelles des hommes de troupe et des sous- officiers	Responsable : Adjudant de Cie
de "H" - 1.20	Recevoir au magasin N° 1 l'habillement et l'équipement pour le personnel de la Cie	Responsable : Chef de la 2 ^{ème} Section .

et ainsi de suite , heure par heure , tout ce que doit faire le commandant de Cie en période de mobilisation est ainsi énuméré . Il est l'heure fixée comme début de la mobilisation , à partir de laquelle le temps est compté .

La fiche de mobilisation est nécessaire au Commandant de Cie (ou Cie) pour diriger avec exactitude le déroulement de la mobilisation de la Cie , de façon que ses actes coïncident avec ceux des autres commandants de fractions , et avec le travail des services régimentaires , de l'arrière et administratifs .

Les "fiches de mobilisation d'exécutant" allant du Commandant de Compagnie jusqu'au commandant de Régiment et au Commandant de Division sont gardées en permanence à l'E.M. du Régiment ; elles sont constamment rectifiées , complétées et corrigées . Et par ce contrôle permanent des fiches de mobilisation ainsi que par l'inscription sur ces fiches des corrections indispensables , on "tient à jour le plan de mobilisation".

/...

La seconde partie du travail de mobilisation militaire (en dehors de la partie documentaire est la tâche de l'entassement et de la répartition correcte dans les dépôts d'approvisionnement de réserve (N.Z.) du matériel destiné à la mise sur pied de guerre du corps de troupe ou de la grande unité .

Le matériel des "N.Z." (approvisionnement de réserve) est disposé de telle sorte que chaque fraction , sans agitation ni bousculade, puisse le recevoir dans les délais les plus courts.

L'instruction sur le travail de mobilisation prescrit que le chef le plus élevé , lorsqu'il se trouve dans des unités ou fractions subordonnées , doit obligatoirement , quel que soit le but de sa présence, contrôler la répartition du matériel des "N.Z." dans les magasins . Dans la pratique , naturellement , il n'en est pas ainsi , et le contrôle des mesures de mobilisation se fait dans les "journées de mobilisation", mais la prescription de l'instruction souligne l'importance du travail de mobilisation dans l'armée .

A titre d'exemple , au sujet du contenu de la fiche de mobilisation , nous indiquerons la succession du travail de quelques officiers du régiment de chars :

1². - Officier de service du corps (à la réception du télégramme de mobilisation).

1². Conformément aux instructions non secrètes qu'il possède :

a) Avertir immédiatement le chef du corps et le chef d'E.M. de la réception du télégramme ;

b) Convoquer à l'E.M. tous les officiers de l'E.M.

c) Donner l'ordre d'alerte générale à tous les officiers de service des unités du corps .

2². - Ouvrir le paquet portant la mention : "Pour l'officier de service du corps . A ouvrir à la réception du télégramme de mobilisation" et agir ensuite conformément à l'instruction contenue dans ce paquet .

.../...

L'Instruction secrète contient des prescriptions :

- a) Sur l'utilisation de l'unité de jour ,
- b) Sur l'organisation de la garde supplémentaire des divers points sensibles , bâtiments militaires et publics ,
- c) Sur l'accès aux magasins , dépôts , parcs , etc.. des personnes chargées de les ouvrir en dehors des heures d'ouverture normales .
- d) Sur les services de commandature (place) de défense anti-aérienne et de transmissions .

2°.- Chef de corps

- a) Donne l'ordre au chef d'E.M. de mettre en vigueur le plan de mobilisation en indiquant , conformément au télégramme , l'heure du début des opérations de mobilisation ,
- b) Contrôle la marche du passage sur le pied de guerre des unités et fractions ; visite les fractions , parcs et magasins .
- c) Rend compte à l'E.M. de l'échelon supérieur du déroulement des opérations de mobilisation .
- d) Donne aux unités et fractions l'ordre de départ vers le point de rassemblement .

3°.- E.M. du corps

- a) Remet aux exécutants des extraits du plan de mobilisation, c'est-à-dire distribue à tous les officiers leurs fiches de mobilisation .
- b) Précise avec l'E.M. de l'échelon supérieur la mission tactique du corps et en rend compte au chef de corps .
- c) Contrôle le travail des officiers d'E.M. et des chefs des éléments directement subordonnés à l'E.M. ("Kommandature" (bureau de service), service des transmissions , organe de reconnaissance , etc..)

... / ...

- d) Contrôle le service de garde , de liaison et d'information,
- e) Rend compte de la préparation des unités et fractions à se rendre au point de rassemblement . Organise le service régulateur .

4^e. - Adjoint au commandant pour les questions techniques

- a) Contrôle l'état de préparation des véhicules automobiles dans les parcs , aux points de rassemblement des unités et au point de rassemblement du corps .
- b) Dirige et contrôle l'arrimage , dans les machines , du matériel technique , des pièces de rechange , des munitions , etc...
- c) Dirige l'équipement technique des ateliers de campagne et les répartitions entre les fractions (bataillons) .
- d) Dirige la préparation des éléments de ravitaillement et d'évacuation .

5^e. - Chef de bataillon

- a) Dirige le travail de l'E.M. du bataillon en ce qui concerne la préparation de cette unité au départ .
- b) Contrôle le travail des commandants de Cie suivant leurs fiches de mobilisation .
- c) Vérifie personnellement l'équipement des chars et l'état de préparation des équipages .
- d) Rend compte de ce que le bataillon est prêt à se rendre au point de rassemblement .
- e) Donne l'ordre de départ pour le point de rassemblement .

• • • • •

6^a. - Commandant de Cie

- a) Envoie des détachements pour l'exécution de différents travaux hors de la compagnie
- b) Perçoit aux heures fixées par la fiche de mobilisation , dans les magasins , le matériel attribué à la compagnie et verse dans le magasin le matériel superflu .
- c) Reçoit de l'unité d'instruction les élèves appartenant à sa Cie et les répartit par sections ou par équipages .
- d) Vérifie personnellement chaque char , son équipement et son état de préparation .
- e) Rend compte de ce que sa compagnie est prête .

X- LE TRAVAIL DE MOBILISATION , D'APRES LES EXEMPLES DE LA GUERRE SOVIETO-FINLANDAISE ET GERMANO-RUSSE .

1) La guerre soviéto-finlandaise est caractérisée par le fait qu'elle se déroule sans que la " mobilisation générale " ait été proclamée.

La mise sur pied de guerre des unités militaires et l'organisation de grandes unités de formation mobilisées , eurent lieu sous forme de "mobilisation partielle" ; les personnes étrangères au travail de mobilisation ne soupçonnèrent même pas que la mobilisation effective s'effectuait dans l'armée .

La mobilisation "partielle" s'effectue par des dispositions particulières , concernant des exécutants particuliers .

Par des ordres particuliers de l'E.M. général , l'okroug militaire de LENINGRAD fut mis en entier sur le pied de guerre .

En dehors de l'okroug militaire de LENINGRAD , complètement mobilisé , on mobilisa partiellement les okrougs militaires de MOSCOU , de l'OURAL , de la VOIGA , de SIBERIE OCCIDENTALE , de RUSSIE-BLANCHE , de KIEV et de KHARKOV .

C'est ainsi , par exemple , que l'okroug militaire de l'OURAL mit sur pied de guerre et envoya en FINLANDE , 3 divisions d'infanterie l'okroug de SIBERIE OCCIDENTALE en fournit également 3 ; 2 divisions furent prélevées sur l'okroug de la VOIGA , 4 sur celui de RUSSIE-BLANCHE , 2 sur celui de la BALTIQUE et une sur chacun des autres okrougs .

La mobilisation partielle , et non pas générale , est utilisée pour une série de considérations politiques :

a) Persuader à la population de son propre pays , qu'il n'y a pas de guerre et que seul , un simple incident de frontière a éclaté . On peut aussi citer comme exemple de mobilisation partielle ; les événements de KHALKHINE-GOL , où furent effectivement mobilisés les okrougs militaires du TRANSBAYKAL et de SIBERIE ORIENTALE , ainsi que certaines formations du Front du Drapeau Rouge d'Extrême-Orient .

b) Créer l'impression dans les autres pays , qu'il n'y a pas de guerre et qu'il existe simplement des foyers locaux de contradictions résolues par la force des armes .

c) C'eut été un coup politique sérieux porté à l'Union Soviétique , que de proclamer la mobilisation générale d'un pays de près de 200 millions d'hommes , contre une FINLANDE à la population de 3.000.000 d'habitants .

Et sous les aspects militaire aussi bien que politique , la guerre soviéto-finlandaise fut une incontestable défaite de l'U.R.S.S. L'E.M. général soviétique , entravé dans son travail normal par la tutelle et le contrôle du Politburo du Comité Central du P.C. (b) de l'U.R.S.S. , pour s'exprimer avec douceur , "n'avait pas évalué les forces" de l'Okroug Militaire de LENINGRAD et supposait que ces forces étaient suffisantes pour défaire la petite armée finlandaise ; de plus l'E.M. général soviétique était peu informé sur l'armée finlandaise et sur son état d'esprit politique .

Les corps de troupes et les grandes unités de l'Okroug Militaire de LENINGRAD , maintenus en fait aux effectifs du temps de guerre , furent complètement mobilisés au début du " conflit " . La région industrielle de LENINGRAD satisfait entièrement les besoins de mobilisation de l'armée en spécialistes militaires .

Au début , il n'y eut qu'une très faible quantité du personnel affecté à être prélevée sur les autres okrougs militaires .

Le complètement des grandes unités des okrougs militaires intérieurs (de MOSCOU , de la VOLGA , de l'OURAL , de SIBERIE OCCIDENTALE, etc...) se fit selon une méthode déjà maintes fois expérimentée . Sur les ordres de la Direction de la Mobilisation de l'E.M. Général , les grandes unités convoquèrent pour une "période d'instruction de longue durée " (3 mois) , tout leur personnel affecté , les moyens de transport , les chevaux , etc..

Cependant "la période d'instruction" se prolongea et les divisions mobilisées furent dirigées sur le front de FINLANDE .

La guerre soviéto-finlandaise , certainement , ne fut pas "inattendue" pour le gouvernement et l'E.M. Général soviétiques . On peut en juger , ne serait-ce que par le fait que , dès juillet-août 1939 , dans tous les okrougs militaires intérieurs , furent créées ce qu'on appela des brigades de réserve avec des hommes se trouvant en congé libérable de longue durée (les hommes de la disponibilité).

Les brigades de réserve ne se distinguaient en rien , par l'organisation , de celle des divisions et toutes , dans la période octobre-décembre , furent transformées en divisions , envoyées au front , et à leurs bases furent créées de nouvelles brigades de réserve . Ainsi , par exemple , à TCHELIABINSK , en août , sous le prétexte d'effectuer des périodes d'instruction de longue durée , fut créée la 2^e brigade de réserve , qui , au début de novembre , fut transformée en 185^e Division d'infanterie et envoyée en décembre en direction de SERDOVOL (SERTOVA).

Dans la première période de la guerre soviéto-finlandaise quelques unités de l'okroug militaire de LENINGRAD , furent portées aux effectifs complets du temps de guerre , à l'aide de cadres provenant d'autres okrougs militaires .

L'insuffisance de l'information de l'E.M. soviétique sur le théâtre d'opérations finlandais et sa mésestimation de l'armée finlandaise , peuvent être jugées sur ce fait que ce n'est qu'en décembre seulement qu'on commença à former , spécialement pour la guerre de FINLANDE , des bataillons de skieurs , mobiles , faciles à diriger , libérés d'un "arrière" encombrant , aptes à combattre sur les arrières de l'adversaire.

Tout d'abord , à la base de l'organisation des bataillons de skieurs , 2 principes furent posés :

a) il fut ordonné de détacher des unités militaires de tous les okrougs militaires , à des points de rassemblement spéciaux , les hommes capables de quelque façon de se déplacer à skis . Cette disposition concernant avant tout les hommes originaires des régions de l'U.R.S.S. , aux hivers rigoureux .

b) Il fut prescrit aux commissariats militaires d'ouvrir l'enrôlement des volontaires pour les bataillons de skieurs ; l'enrôlement dans les bataillons de skieurs s'accompagnait du travail de propagande habituel des organisations du Parti , du Komsomol et des syndicats.

Très rapidement , on s'aperçut qu'il n'y avait pas de volontaires pour les bataillons de skieurs . L'E.M. Général adressa alors un ordre secret aux E.M. des okrougs militaires et , par leur intermédiaire , aux commissariats militaires locaux , relatif à la mobilisation clandestine .

A un jeune homme quelconque , on proposait d'entrer "volontairement" dans un bataillon de skieurs et , s'il s'entêtait , on le faisait juger , sous un prétexte quelconque , par un " tribunal démonstratif".

Dans l'acte d'accusation , on exprimait l'idée , que l'individu en question ne désirait pas défendre la patrie socialiste contre ses ennemis. Néanmoins , cela même ne servait à rien , et alors , fut donné simplement l'ordre aux Commissariats militaires locaux , d'effectuer la mobilisation dans les bataillons de skieurs .

L'effectif du bataillon de skieurs , était fixé à 600 hommes . Par suite de la mobilisation forcée et du fait que ces bataillons n'avaient pas un seul jour d'instruction , ils ne jouèrent pas un rôle décisif dans l'issue de la guerre ; la grande majorité d'entre eux rentra après la fin des événements , avec des pertes de 80 à 90 % de leur effectif . C'est ainsi , par exemple , qu'un des bataillons de skieurs formé avec des ouvriers , des employés et des étudiants de SVERDLOVSK , rentra dans cette ville avec , au total , un effectif de 60 hommes seulement . Un bataillon de skieurs formé à MOSCOU avec des étudiants de l'Institut de culture physique et de quelques autres techniciens de culture physique , perdit , dès les premiers combats , plus de 80 % de son effectif .

Les okrougs de MOSCOU , de l'OURAL , de la VOLGA , de SIBERIE OCCIDENTALE , de SIBERIE ORIENTALE , du TRANSBAIKAL , d'ARKHANGELSK , formèrent chacun de 6 à 10 bataillons de skieurs et les autres okrougs militaires formèrent chacun 2 ou 3 bataillons .

La guerre de FINLANDE exigea une quantité de personnel de commandement sans aucune proportion avec le personnel sous-officier et hommes de troupe , exigé . Le recrutement du personnel de commandement pour les unités militaires destinées au théâtre d'opération de FINLANDE , s'effectuait assez simplement : l'E.M. général passait aux E.M. des okrougs militaires , une " commande " où il était indiqué : détacher sur le nombre des membres du personnel de commandement de l'okroug , 20 commandants de régiment (ou officiers susceptibles de remplir les fonctions de commandant de régiment) , 100 officiers pour remplir les fonctions de commandant de bataillon , 300 officiers pour les fonctions de commandant de Compagnie , de batterie , etc....

Les okrougs militaires intérieurs exécutèrent de tels ordres , au moins 2 fois .

2) La guerre germano-russe , peut servir d'exemple classique d'une transformation d'une mobilisation partielle en mobilisation générale.

Le fait est , que la mobilisation effective des okrougs militaires frontaliers (de la BALTIQUE, de RUSSIE-BLANCHE , de KIEV d'ODESSA) , fut terminée en novembre-décembre 1940 , lorsque les organes de renseignements et en particulier la Direction des renseignements de la R.K.K.A. , eurent des renseignements irréfutables sur la concentration croissante de troupes allemandes sur la frontière orientale de l'ALLEMAGNE et de la POLOGNE . Dans cette période , de nombreux corps de troupe et grandes unités des okrougs militaires intérieurs, furent transférés à l'Ouest et affectés aux okrougs militaires de RUSSIE-BLANCHE et de KIEV .

D'octobre à décembre 1940 et en janvier-février 1941 , on procéda à la mise sur pied de guerre effective des unités d'active (de cadres) des okrougs militaires intérieurs .

Des okrougs militaires de l'OURAL , de SIBERIE OCCIDENTALE, de MOSCOU , de la VOLGA , et d'une série d'autres okrougs furent envoyées vers l'Ouest , dans la période octobre-février , au moins deux divisions par okroug .

Quelques-unes d'entre elles , furent versées dans la catégorie des divisions mécaniques ou même des divisions de chars , mais leur réorganisation n'était pas terminée au début de la guerre .

Les unités militaires des okrougs militaires frontaliers , passèrent sur le pied de guerre , sans "camouflage" ; les hommes soumis aux obligations militaires , affectés aux unités , furent convoqués sans explications sur les raisons de la convocation . Dans les okrougs militaires intérieurs , on conserva la forme traditionnelle de la convocation "pour une grande période d'instruction de trois mois". La "période d'instruction" , pour certaines grandes unités , commença en novembre ; pour d'autres en décembre ; pour d'autres encore , en janvier . Les unités mobilisées furent dirigées vers l'Ouest au mois de juin .

Ainsi la mise sur pied de guerre des grandes unités d'active (de cadres) et des formations de 1er échelon de la période de mobilisation , fut terminée avant le commencement de la guerre .

Toutes les divisions des okrougs militaires de Sibérie Orientale , de l'Oural , de la Volga et d'Orel , reçurent le 11 juin , l'ordre de transfert à l'Ouest pour des " manoeuvres d'ensemble , pendant la période des camps d'été , avec des unités de chars et d'aviation" . Le transport des troupes de l'okroug de l'Oural , commença le 14 juin et celui des troupes de l'okroug de Sibérie Occidentale , le 15 juin 1941 .

Les troupes de l'okroug militaire de l'Oural , formèrent la 22^e armée , dans la direction de VELIKIELOUKI , et le 28 juin , engagèrent immédiatement le combat près de DVINSK (DAUGAVPILS) ; pendant ce temps , les troupes de l'okroug militaire d'OREL , formant la 20^e armée , engageaient le combat dans la région à l'Ouest de VITEBSK .

Après que les divisions d'action eurent été mobilisées et envoyées vers l'Ouest , dans les okrougs militaires intérieurs , on commença la mobilisation complète avec les hommes , les sous-officiers et les officiers des réserves rappelés , quoique la proclamation de la mobilisation générale n'ait pas encore été faite , avant le 22 juin .

La mobilisation des formations de 2^eme échelon , fut interrompue dans les régions occidentales de l'U.R.S.S. Des centaines de milliers de mobilisés dirigés vers l'Ouest , s'entassèrent dans les gares de chemins de fer , sur les lignes de POLOTZK , de VITEBSK , de MOGHILEV et dès la première semaine de la guerre , sans combat , non encore habillés et sans armes devinrent la proie facile des Allemands . Dans le nombre de ces premiers prisonniers des Allemands , se trouvaient de nombreux jeunes officiers , à peine sortis , par anticipation , des écoles militaires et envoyés dans les unités militaires des okrougs militaires de RUSSIE BLANCHE , de la Baltique et de KIEV . A la fin du mois de juin , à la 22^eme armée opérant dans la direction de DVINSK , NEVEL , NOVOSOKOLNIKI , VELIKIELOUKI , il y avait plus de 60.000 hommes , sous-officiers et officiers non armés . Une semblable situation se rencontrait aussi dans les autres armées .

A l'honneur de l'E.M. général soviétique et , en particulier grâce à l'intelligence du Maréchal B.M. CHAPOCHNIKOV , il faut le dire , malgré la situation catastrophique des premiers mois de la guerre , l'E.M. général soviétique décida de ne pas lancer inconsidérément dans la lutte , les formations de 2^eme échelon en voie d'organisation , composées de Sibériens , de gens de l'Oural et de l'Asie Centrale . Ces formations furent utilisées d'une manière assez méthodique , dans la bataille critique de MOSCOU en décembre 1941 et au début de 1942 .

C'étaient des formations qui , bien que n'étant pas d'active , étaient composées d'hommes de la 1^{ère} réserve qui , en leur temps , avaient reçu l'instruction normale dans l'armée .

Il convient , même brièvement , de s'arrêter sur le travail des transports ferroviaires de l'Union Soviétique . Malgré toute l'insuffisance du réseau des voies ferrées , les chemins de fer soviétiques ont subi l'épreuve avec honneur .

Ils purent suffire aux transports du temps de guerre , à la vérité au prix de grandes difficultés et de nombreux sacrifices .

La première victime fut le chef des communications militaires de l'E.M. général , le général TROUBETZKOF, ancien professeur pendant de longues années , de l'Académie du nom de FROUNZE , et plus tard de l'Académie d'E.M. général . Il lui fut reproché que le "V.O.S.O." (Bureau des communications militaires) , n'avait pas pu arrêter les courants ferroviaires de mobilisation , allant vers l'Ouest , qui devinrent , comme il a été dit plus haut , la proie facile et sans défense des Allemands .

Le travail de mobilisation des chemins de fer de l'Union Soviétique , en temps de paix , est dirigé par deux services :

a) Le Bureau des communications militaires (V.O.S.O.) de l'E.M. de l'okroug militaire .

b) La Section spéciale ("SPETZOTDEL") , de la Direction des chemins de fer et le Bureau ("OTDEL") militaire du Ministère des voies de communication .

A la direction des bureaux de V.O.S.O. des E.M. des okrougs militaires , sont confiées non seulement les Directions des chemins de fer militaires , mais aussi les Directions des voies de communication fluviales .

Le Bureau des communications militaires de l'E.M. de l'okroug militaire , conformément aux prescriptions de l'E.M. général et en fonction des plans de mobilisation , d'opérations et de couverture , établit tous les plans et horaires concernant les transports de mobilisation de concentration et d'évacuation ; il est également responsable de la préparation du théâtre des opérations militaires , c'est-à-dire de la construction des voies ferrées d'accès , de l'augmentation du matériel de l'exploitation des stations de chemins de fer , du développement des nœuds ferroviaires , etc...

En temps de guerre , il fut créé , en plus de la Direction des V.O.S.O. de l'E.M. général , une " Direction principale des chemins de fer militaires " , qui était non un organe de planification , mais un organe de direction . Dans la pratique , les voies ferrées des zones du front et de l'avant , furent soustraites à la gestion du Ministère des voies de communication .

II- ORDRE D'ELABORATION DU PLAN D'OPERATIONS A L'E.M. DE L'OKROUG MILITAIRE

Le plan d'opérations n'est tenu que dans les E.M. des okrougs militaires frontaliers dont les troupes , dès le début de la guerre , commencent les opérations de guerre .

Les okrougs militaires intérieurs n'élaborent pas de plan d'opérations.

A l'E.M. de l'okroug militaire frontalier , sont tenus :

- 1^{er}- le plan de mobilisation de l'E.M.
- 2^{er}- le plan de mobilisation de l'okroug
- 3^{er}- le plan de couverture
- 4^{er}- le plan d'opérations

Le plan de mobilisation de l'E.M. , est l'horaire de mobilisation prévoyant la réorganisation de l'E.M. de l'okroug en "direction de campagne de front" (E.M. de front) (E.M. de groupe d'armées).

Le plan de mobilisation de l'okroug , comprend les divisions suivantes :

- a) mise sur pied de guerre des formations militaires de l'okroug .
- b) formation de nouvelles unités ,
- c) utilisation des ressources de mobilisation de l'économie nationale ,
- d) utilisation des ressources de mobilisation en hommes ,
- e) évacuation des ressources de mobilisation de tous genres , laissées inutilisées au cours de la mobilisation .

Le plan de couverture comprend les divisions suivantes :

- a) couverture de la frontière par renforcement des troupes de la garde des frontières par des troupes de campagne ,
- b) couverture de la mobilisation sur le territoire de l'okroug (garde des points sensibles , mise en action des systèmes de défense anti-aérienne , de " V.N.O.S." (observation aérienne , information et liaison, etc...)

Le plan d'opérations , est le plan d'emploi en campagne des forces de l'okroug . Il se compose des parties suivantes :

- a) plan des transports de concentration
- b) plan de concentration
- c) plan de couverture de la concentration et du déploiement .
- d) plan des opérations militaires des troupes
- e) plan de satisfaction des besoins des troupes en opérations , en matériel , technique et divers .

f) plan de préparation du théâtre des opérations militaires.

Tous les documents de mobilisation et d'opérations énumérés ci-dessus sont établis en même temps , en liaison étroite les uns avec les autres . Ils sont constamment précisés , complétés , corrigés . Mais il y a néanmoins des périodes où tous ces documents sont refaits à nouveau , conformément à une nouvelle variante de la première phase de la guerre .

C'est ainsi , par exemple , que dans l'okroug militaire de RUSSIE-BLANCHE , le plan d'opérations fut entièrement refait en 1934 , puis en 1938 et après en 1940-41 . La nécessité du remaniement du plan , est provoquée par de nombreuses causes , telles que , par exemple la modification de l'ordre de bataille des forces de l'okroug , la modification de la dotation technique et de l'armement , la modification du rapport des forces supposé dans le secteur intéressé du théâtre des opérations militaires , la fixation d'autres objectifs de guerre aux troupes de l'okroug , etc...

L'élaboration des plans dure environ 5 ou 6 mois , Quoi qu'on ait dit plus haut que les plans sont entièrement refaits , dans la pratique , il n'en est pas ainsi tant qu'il n'y a pas de changements capitaux dans la situation de l'okroug. Il serait plus exact de dire que le plan n'est pas refait à neuf , mais refondu .

La partie pratique du travail concernant le plan , commence après que la nouvelle variante du développement des opérations militaires dans le secteur intéressé du théâtre d'opérations , s'est définitivement cristallisée à l'E.M. général et dans les Directions principales correspondantes .

Le stade initial du travail se fait selon les directives générales de l'E.M. général , dans lesquelles sont esquissés d'une façon assez détaillée :

- a) les objectifs généraux des opérations ,
- b) les délais de mobilisation et les mesures propres à augmenter la capacité de mobilisation ,
- c) les zones de concentration des troupes et leur composition sur les différentes directions prévues pour les opérations ,
- d) les dispositions relatives à la couverture de la mobilisation , à la concentration et au déploiement ,
- e) les missions d'opérations des groupements de grandes unités , les missions des groupes d'aviation ,
- f) les questions de liaison pour l'action avec les autres secteurs du théâtre des opérations militaires ,

- g) les questions de commandement des troupes ,
- h) le rapport approximatif des forces ,
- i) la satisfaction des besoins matériels et techniques .

Habituellement , le commandant des troupes de l'okroug , le chef d'E.M. , le chef du bureau des opérations , le commandant de l'artillerie , le commandant des forces militaires aériennes de l'okroug , le chef des arrières et quelques autres personnes exerçant des fonctions de direction , sont convoqués à l'E.M. général , où on remet au commandant des troupes , les directives générales et où l'on donne oralement des prescriptions particulières . Il n'est pas rare qu'un cours KRIEGSPIEL ait lieu à l'E.M. général sur la nouvelle variante élaborée . Un cercle très restreint de personnes , participe à l'élaboration du plan dans la période initiale . Les directives , chaque fois , stipulent les militaires admis personnellement à travailler au plan . Sont admis pour l'ensemble du travail , en dehors du commandant des troupes , des membres du Conseil militaire et du chef d'E.M. : le chef du bureau des opérations et le suppléant du chef d'E.M. pour le travail de mobilisation . Les autres officiers (chefs de bureaux et de directions) , sont admis à travailler non pas à l'ensemble du plan , mais à la partie qui les intéresse du fait de leur spécialité . Ils établissent des parties séparées du plan . Le travail s'exécute dans des locaux spéciaux , particulièrement gardés , dont l'accès sans laissez-passer spécial , est interdit à tous les généraux et officiers . Le travail effectif du stade initial repose entièrement sur 3 personnes : le chef d'E.M. et ses suppléants .

Un tel travail dure ainsi un mois à deux mois . Le plan élaboré dans ses grands traits est porté à l'E.M. général aux fins d'approbation générale .

Il arrive aussi (le plus souvent) que , pour contrôler la marche du travail , des personnes responsables , ayant pouvoir de faire toutes les remarques et les corrections nécessaires et de donner des précisions , soient envoyées dans l'okroug par l'E.M. général .

C'est normalement un des suppléants du chef d'E.M. général qui arrive dans l'okroug avec une commission de travailleurs de l'E.M. général et des Directions principales .

Après que la première ébauche de la nouvelle variante du plan est approuvée par l'E.M. général , on procède à l'étude de détail des différentes questions (parties du plan) et à ce travail participe un nombre beaucoup plus grand d'officiers de l'E.M. et de ses Directions , plus ou moins intéressés au travail de mobilisation , si bien que pour les membres les plus élevés de l'E.M. , tout le plan des opérations devient connu .

En cette période a lieu un échange de correspondance (en chiffré seulement) , entre l'E.M. de l'okroug d'une part , l'E.M. général et les Directions principales d'autre part : demandes , explications , compléments , précisions , etc...

Il convient d'indiquer que tous les documents chiffrés concernant le plan élaboré sont obligatoirement signés par le commandant des troupes de l'okroug , un membre du Conseil Militaire et le chef d'E.M. de l'okroug .

Personne parmi le haut personnel de l'E.M. n'a le droit de correspondre au sujet du plan d'opération . Le commandement de l'artillerie de l'okroug ne peut pas échanger de correspondance dans son domaine , avec le commandant de l'artillerie de l'armée , etc... Cela est fait pour deux considérations :

- 1^o) pour assurer la conservation du secret ,
- 2^o) parce que le commandant des troupes est personnellement responsable de l'élaboration du plan et doit , pour cette raison , être toujours au courant de tous les détails .

Le travail d'élaboration des détails du plan , se poursuit pendant un mois et demi à deux mois . Lorsqu'il est terminé , le plan est de nouveau soumis à l'E.M. général , où il est approuvé après examen .

Dans la pratique , le plan est examiné , à proprement parler , non pas par l'E.M. général , mais par le Comité de Défense de l'Etat (Comité de défense nationale) , ou par le Politburo du Comité Central du P.C. (b) de l'U.R.S.S. , qui convoque à sa séance les personnes responsables intéressées .

Après approbation , très souvent , d'après ce plan , un KRIEGSPIEL a lieu à l'E.M. de l'okroug , auquel prennent part , non seulement les membres de cet E.M. , mais aussi les commandants des grandes unités . Ce KRIEGSPIEL permet de préciser des points particuliers concernant principalement non l'emploi des troupes dans les opérations , mais des questions de satisfaction des besoins matériels et techniques ou des questions de commandement .

Après le KRIEGSPIEL , les commandants des grandes unités (armées , corps d'armée et divisions) , reçoivent des instructions orales du commandant des troupes de l'okroug , au sujet du remaniement des plans d'opérations et de mobilisation , des troupes .

A partir de ce moment , commence la 2ème phase de l'élaboration du plan : le remaniement des plans des unités .

Le Commandant des troupes donne à chaque grande unité , des directives écrites dans lesquelles sont exposées largement et en détail , les prescriptions relatives à la mobilisation , la mission d'opération , la mission des voisins , la conjugaison de l'action avec celle des autres armes , etc... Si la grande unité doit être transportée par voie ferrée, on y trouve des indications sur les zones d'embarquement et de déplacement , la zone de concentration après le débarquement , les mesures propres à assurer la liberté de manoeuvres, les questions touchant à la satisfaction des besoins matériels et techniques , les questions de commandement , etc....

En somme , les directives donnent toutes les données nécessaires à la refonte du plan des unités .

Le plan des unités est une combinaison des plans d'opérations et de mobilisation . Il contient les directives de travail et les documents d'exécution suivants :

- a) Instructions sur les opérations et la mobilisation , émanant de l'échelon supérieur (dans le cas présent , l'E.M. de l'obkroug).
- b) Registres généraux des besoins de mobilisation et de satisfaction de ces besoins ,
- c) Registres généraux d'arrivée et de départ du personnel , d'entrée et de sortie des moyens de transport , de l'armement , des moyens techniques , etc....
- d) Plan de couverture de la mobilisation des corps de troupe de la grande unité ,
- e) Plan d'organisation des arrières ,
- f) Plan d'organisation du commandement
- g) Ordres d'opération , dispositions diverses , prescriptions etc... aux exécutants , c'est-à-dire aux E.M. et aux Commandants des corps de troupe subordonnés .
- h) Barèmes , graphiques , schémas et autres documents auxiliaires .
- i) Registres d'affectation aux unités des moyens matériels provenant du secteur de l'économie nationale .

L'ordre d'exécution du travail est à peu près analogue à ce qui a été décrit ci-dessus . Participent à l'ensemble du travail (pour une division par exemple) : le commandant de la division , son suppléant pour la partie politique , le chef d'E.M. , le chef du bureau des opérations , le suppléant du chef d'E.M. pour le travail de mobilisation .

Ce sont ces officiers précisément qui accomplissent la première partie du travail . Lorsque celle-ci est exécutée et que le plan est approuvé dans ses grands traits , commence l'étude détaillée à laquelle prennent part les spécialistes des divisions , chacun dans sa branche d'activité .

Toute le travail concernant le plan des unités , prend près de deux mois .

Après l'approbation définitive du plan , il est mis en vigueur par une directive particulière portant un numéro chiffré unique pour la variante en cause (c'est-à-dire le même pour toutes les unités), tel que , par exemple M.P.-17 .

L'ancien plan est habituellement détruit par voie d'incinération par une commission spécialement désignée à cet effet .

A la fin de tous les travaux et quelquefois même au cours de leur exécution , à l'E.M. de l'okroug , on effectue un "grand" exercice de cadres sur les opérations ou un exercice en campagne ou sont appelés les E.M. (travailleurs de base) de toutes les grandes unités jouant un rôle dans le plan d'opérations .

A ces exercices , d'après les directives d'opérations effectives et les ordres de combat , on met à l'épreuve et on examine aussi bien les plans des unités que tout le plan de l'okroug .

Après les exercices d'okroug, ont lieu les exercices des état-majors des unités , particulièrement des exercices combinés des E.M. d'AVIATION et de CHARS , où on précise, jusqu'au moindre détail , les questions de conjugaison des efforts de commandement et de ravitaillement . Ces précisions portent le caractère "d'exercices de mobilisation".

En général , presque tous les exercices d'E.M. dans les okrougs militaires frontaliers , sont montés , non pas sur des données abstraites , mais sur les données des plans en vigueur à ce moment .

Nous avons décrit , pour ainsi dire , le déroulement "normal" du travail en temps de paix , normal. Actuellement , dans les okrougs militaires frontaliers , au moment du début de la guerre , ce qu'on appelle la "période de mobilisation" disparaît pour ainsi dire , parce que presque toutes les formations militaires de ces okrougs sont constamment aux effectifs du temps de guerre , avec une capacité de mobilisation élevée .

Mais , malgré tout cela , les plans sont élaborés d'une façon identique à celle qui a été exposée plus haut .
